



Actes de la journée

Jeunes adultes en difficulté: dur dur d'être un héros

Animation de la journée: Antoine Menusier, journaliste à L'Hebdo

> Jeudi 28 novembre 2002 Lausanne, Palais de Beaulieu



E-mail: info@artias.ch









Table des matières:

- l. Ouverture de la journée et introduction
 - Daniel Monnin, chef du service de l'action sociale du canton de Neuchâtel
- II. Le pilotage délicat du dernier kilomètre éducatif

Maurice Nanchen, psychologue et thérapeute de famille

- III. Go vers le boulot: aide aux jeunes en quête d'emploi
 - David Beuret, responsable du semestre de motivation «Déclic» à Delémont
- IV. Je frappe donc j'existe: de la quête d'une identité sociale à la délinquance

Olivier Guéniat, chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel

- V. Les identités floues et fragmentées des héros éphémères du monde contemporain
 - Alain Clémence, professeur en psychologie sociale à l'institut des sciences sociales et pédagogiques de l'Université de Lausanne
- VI. Limites et champ d'action de l'aide sociale
 - Walter Schmid, président de la Conférence suisse des institutions d'action sociale
- VII. Etat démissionnaire, parents dépassés, jeunes en difficulté
 - Caroline Regamey, chargée de recherche au CSP-Vaud, membre du collectif JAD



I. Ouverture de la journée

Introduction

Daniel Monnin, chef du service de l'action sociale du canton de Neuchâtel

Depuis le milieu des années nonante, les questions liées aux jeunes adultes en difficulté sont devenues importantes pour les professionnel·le-s du domaine social. Et si l'introduction de la nouvelle majorité à 18 ans constitue un repère historique autour duquel ces questions se sont cristallisées, la problématique des jeunes de 18 à 25 ans résulte pourtant d'éléments et de causes multiples et met en évidence des carences juridiques, institutionnelles et légales antérieures à cet abaissement de l'âge de la majorité, qu'il convient par ailleurs de ne pas confondre avec un quelconque abaissement de l'âge de la maturité.

Certes, les jeunes adultes ont sans doute été victimes de la crise, mais de laquelle? Celle de la famille? Celle de l'emploi? Celle de la société? Ce sont bien ces trois axes, ces trois volets, ces trois crises qui seront le fil conducteur, l'élément rassembleur du programme de cette journée, qui seront le lien entre les exposés de nos différents intervenants. C'est dans ce sens que le groupe de travail de l'ARTIAS a conçu le programme d'aujourd'hui. Nous sommes heureux qu'il ait retenu l'attention et l'intérêt de nombreuses personnes. Nous vous remercions de votre présence et nous réjouissons de pouvoir partager ces questions avec vous.

Quelle crise donc: celle de la famille, celle de l'emploi et de l'économie, celle de la société et de ses valeurs? En ce début de journée, laissons cette question ouverte, mais constatons d'ores et déjà que de nombreux jeunes sont aujourd'hui fragilisés et qu'on peut mentionner sans ordre de priorité et d'importance les problèmes liés: à l'orientation, à la formation et au travail, au logement et au revenu, aux dépendances, aux relations avec la famille, avec l'autorité, avec la société; en fait les problèmes liés à l'insertion sociale et professionnelle.

Ruptures d'apprentissage, ruptures familiales, solitude et difficulté à trouver sa place sont devenues le quotidien de jeunes, certes pas majoritaires, mais dont le nombre va certainement en augmentant. Ils sont en tous cas ceux et celles que rencontrent les professionnels du secteur social. Ces jeunes sont si présents dans les questions sociales actuelles qu'ils et elles ont déjà reçu <u>la</u> reconnaissance suprême de leur existence: celle d'une abréviation contrôlée. En effet, ne parlez plus aujourd'hui de jeunes adultes en difficulté mais de JAD.

Mais si cette abréviation JAD présente un caractère pratique, il faut constater aussi qu'elle est un concept ambivalent, car elle comprend aussi bien les caractéristiques d'une population déterminée qu'un ensemble de dispositifs et d'actions existant ou à créer.

Oui, c'est là un deuxième aspect: si problématique d'une telle importance il y a effectivement pour certains jeunes, n'est-ce pas aussi parce que nos systèmes de prises en charge, d'encadrement et de soutien sont inadaptés? Dans son rapport de novembre 2001 intitulé «Papa, Maman, l'Etat et moi», le Collectif vaudois JAD mentionne plusieurs recommandations face aux carences de nos systèmes de prise en charge. Il s'agirait notamment: en cas d'interruption du devoir d'entretien des parents, de prévoir une intervention des pouvoirs publics garantissant que la poursuite de la formation prime sur la désignation des débiteurs légaux. En d'autres termes, en cas d'incapacité financière des parents en raison de la situation économique, ou de la mauvaise volonté de ceux-ci, pourquoi est-ce au jeune adulte d'interrompre sa formation? Dans son exposé de cet après-midi, Mme Caroline Regamey vous donnera certainement d'autres exemples de rupture de formation pour insuffisance de revenu.

Connaissant l'aspect multidimensionnel et l'enchevêtrement des problématiques des jeunes adultes et sachant que certains problèmes se manifestent en chaîne, l'un entraînant l'autre, il est déterminant de ne pas laisser de question sans réponse, en particulier celles liées à la

formation, et plus encore à son financement, à la famille, et aux relations entre ces deux sphères. Car si la question de l'insuffisance de revenu revient souvent dans les situations que les jeunes en formation soumettent aux services sociaux, l'absence de formation ou la rupture de celle-ci entraîne presqu'à coup sûr, à court, à moyen comme à long terme une probabilité importante de recours aux services publics et privés pour combler l'absence ou l'insuffisance de revenu.

L'insuffisance de revenu, en formation ou sans formation, s'accompagne souvent aussi de problèmes de logement. Certes, ne pas trouver à se loger parce que le marché ne met à disposition qu'un nombre très limité de logements au loyer accessible n'est pas la seule explication au fait qu'aujourd'hui les jeunes sont si nombreux à s'installer à demeure, (c'est le cas de le dire!) dans la maison de leur enfance sans laisser entrevoir qu'ils vont un jour la quitter. Comme l'écrit Maurice Nanchen dans son livre «Ce qui fait grandir l'enfant» 1, je cite: «L'explication est à rechercher dans un défaut du programme familial, bquel prévoit une cohabitation d'une durée indéterminée, ce qui se traduit par le frigo toujours copieusement rempli, l'absence de contribution financière de la part du jeune pour les frais occasionnés par son séjour alors même qu'il gagne sa vie et, de plus en plus souvent, la chambre généreusement disponible pour vivre à domicile une sexualité qui autrefois devait se trouver un espace ailleurs que sous le toit familial. Pas étonnant, dans ces conditions, que la sortie du nid ne soit plus un but naturel».

Mais mise à part cette constatation bien observée, il faut penser à celles et ceux qui, en raison même des difficultés familiales, ont la volonté, mais non la possibilité financière, de quitter non plus dans ce cas le nid familial, mais le "terrain de bataille" familial.

Pouvoir suivre une formation (trouver une place d'apprentissage n'est pas facile, mais la garder demande aussi énormément de travail, comme nous l'a dit M. Beuret qui interviendra tout à l'heure) pouvoir suivre une formation donc tout en prenant son indépendance d'adulte, c'est certainement là ce que l'on devrait pouvoir attendre d'une jeune personne, mais également de la société. Car si la responsabilité personnelle est attendue, il faut aussi qu'elle puisse trouver un minimum de conditions nécessaires à son accomplissement. «Quel est le comportement d'un jeune face à la société» est une question qui doit se poser en même temps que cette autre question: que fait concrètement la société pour permettre l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en difficulté.

On peut se restreindre à encadrer la dérive personnelle de ces jeunes adultes en difficulté en essayant de l'atténuer. On mettra en place des aides financières, voire psychologiques, on les accompagnera un bout sur le chemin de la recherche d'emploi. Mais en n'agissant qu'ainsi, on sous-entend que notre société est faite de contraintes quasi insurmontables pour ces JAD et que notre rôle est au plus de les adoucir.

Pour reprendre des termes que M. Nanchen ne manquera pas de nous rappeler tout à l'heure, la question peut prendre la forme suivante: notre action sociale doit-elle être avant tout et surtout basée sur l'axe affectif ou pouvons-nous, devons-nous privilégier l'axe normatif, l'aspect éducatif dans notre soutien aux jeunes adultes en difficulté? Car est-on sûr que le processus éducatif de ces JAD a été correctement mené à son terme? Quelle que soit notre réponse, il sera certainement très intéressant aussi d'entendre celle de M. Olivier Guéniat, chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel.

-

¹ Maurice Nanchen, "Ce qui fait grandir l'enfant", éd. Saint-Augustin, 2002

"Faire découvrir et expérimenter à l'éduqué les rigueurs de la vie, du savoir et de la loi, en les présentant de manière adaptée à ses particularités, voilà précisément le devoir de l'éduquant." (Maurice Nanchen, op. cit., page 69).

Les jeunes adultes ont sans doute été victimes de la crise: celle de la famille? Celle de l'emploi? Celle de la société? Ces trois axes, ces trois volets, ces trois crises, fil conducteur, élément rassembleur du programme de cette journée, lien entre les exposés de nos différents intervenants. D'ores et déjà merci à celle-ci comme à ceux-ci pour leurs indications, leurs réflexions. Merci à vous de votre participation.

Bonne journée et merci de votre attention.



II. Le pilotage délicat du dernier kilomètre éducatif

Maurice Nanchen, psychologue et thérapeute de famille

Mon rôle ce matin est de vous présenter le très réel problème des jeunes adultes en difficulté en le considérant du point de vue de leur situation familiale. Je le ferai en étudiant dans quelle mesure cette problématique peut être lue comme quelque chose qui relève de l'éducation, plus précisément comme une interruption prématurée du processus éducatif, lequel habituellement n'est censé prendre fin qu'au moment où l'éduqué accède à la maturité qui caractérise l'adulte. Aborder le problème sous cet angle me paraît aller au cœur de la difficulté et suggérer dans quelle direction se niche la solution.

Pourtant, dès que j'y réfléchis, je me rends compte combien les autres approches (juridique, professionnelle, sociale, pénale) sont également indispensables pour appréhender l'extrême complexité de la question.

Si je me limite tout de même à l'approche éducative, je constate d'entrée de cause que celleci peut paraître inappropriée puisque ces jeunes ont accédé dès leur 18ème année révolue au statut de citoyens responsables, donc d'adultes. Il me faut dès lors préciser que mon propos ne va pas porter sur le statut juridique mais bien sur la maturité que l'on attribue habituellement à l'adulte lorsqu'il a quitté le monde de l'adolescence.

Mais «qu'est-ce qu'être adulte »? Pour moi, c'est être capable à la fois de se tirer d'affaire dans la vie de manière autonome et de coopérer avec ses semblables. Autonomie et coopération. Mais c'est aussi pouvoir ramener nos folles espérances à des proportions raisonnables et consentir certains sacrifices. C'est découvrir que l'obstacle sur le chemin du désir n'est pas la négation de la liberté mais sa condition même, puisque celle-ci n'existe que par l'égale liberté des autres fondée sur la loi.

Force est de constater que ce qui caractérise les jeunes dont il sera question durant cette journée, c'est qu'ils jouissent du statut d'adulte sans l'être encore ou sans l'être complètement. Et cela pendant de nombreuses années.

Les jeunes aujourd'hui

Mais avant d'aller plus loin, je souhaite évoquer comment pour la population tout-venant des jeunes de 18 à 25 ans se passe aujourd'hui cette transition de l'adolescence à l'âge adulte. Pour certains, cela correspond à une période bénie au cours de laquelle il est enfin possible de concrétiser des rêves entretenus de longue date, cela grâce à leurs économies ou, le plus souvent au coup de pouce financier des parents. Pour d'autres, cette période est synonyme de «galère» et de précarité. Elle exige alors du jeune adulte disposant de peu de ressources de faire preuve d'ingéniosité et de débrouillardise; notamment, de tirer parti des diverses prestations ou avantages offerts par les services publics ou le réseau associatif, lui permettant de mener une vie décente. Dans tous les cas, ce «passage» ne se fait ni tout seul ni le plus souvent en une seule fois.

En fait, l'entrée dans l'âge adulte est marquée par différents statuts intermédiaires: emplois temporaires, stages professionnels, interruptions des études afin de voyager, retours ponctuels au logement des parents, alternance entre vie solitaire et vie en couple, etc. Globalement, ces tâtonnements ou ces essais et erreurs se traduisent par un report plus ou moins important des diverses échéances:

- allongement de la période de formation
- retard dans l'accès à un emploi stable (chômage)
- report de l'accès à un logement autonome, de la mise en couple et de la naissance du premier enfant.

Mais au poids des réalités matérielles de notre époque s'ajoutent des données qui relèvent du programme éducatif des familles.

Des changements considérables sont survenus depuis trois décennies dans la manière d'éduquer la jeune génération. Autrefois et pendant des siècles, la priorité était de faire, dans les meilleurs délais, des adultes s'ajustant parfaitement aux contraintes d'une société marquée par la précarité. Cela exigeait des comportements hautement adaptatifs. Depuis les années septante, l'amélioration des conditions de vie a permis que l'éducation donne la priorité à l'épanouissement de l'enfant et à l'apprentissage de la liberté. De son côté, la famille s'est transformée en une communauté essentiellement affective, où se cultivent les liens, mais cela souvent au détriment de la capacité d'adaptation de l'éduqué au monde qui l'attend. Du «tout-normatif» d'autrefois, on a passé au «tout-affectif» qui caractérise notre époque.

Je rappelle qu'éduquer sur l'axe normatif, c'est amener l'enfant à s'adapter aux contraintes de la vie, aux règles de la société, à la loi, aux rigueurs de la connaissance et du savoir. Tandis qu'éduquer sur l'axe affectif, c'est s'efforcer d'adapter l'environnement aux besoins et aux limites de l'enfant pour que grandir et apprendre soit une expérience aussi agréable que possible.

En ce qui me concerne, mon opinion est que l'éducation doit comporter des échanges sur les deux axes, en donnant à chacun d'eux une importance à peu près égale. Un peu comme dans le processus de la marche chaque jambe contribue d'égale manière à l'équilibre indispensable et au fait d'avancer.

Il est maintenant reconnu que la tendance au tout-affectif de l'éducation actuelle freine le mouvement vers l'autonomie et prépare mal les jeunes à la vie rude et de plus en plus imprévisible qui les attend à la sortie de l'adolescence. La tendance, chez un nombre toujours plus élevé de jeunes, est de reporter la sortie du nid familial à plus tard, parfois jusqu'à la trentaine passée. A mon avis, l'explication est à rechercher dans un défaut du programme familial, lequel prévoit une cohabitation d'une durée indéterminée, ce qui se traduit par le frigo toujours copieusement rempli, l'absence de contribution financière de la part du jeune pour les frais occasionnés par son séjour alors même qu'il gagne sa vie et, de plus en plus souvent, la chambre généreusement disponible pour vivre à domicile une sexualité qui autrefois devait se trouver un espace ailleurs que sous le toit familial. Pas étonnant, dans ces conditions, que la sortie du nid ne soit plus un but naturel.

Entre deux mondes

Si nous revenons à nos jeunes adultes en difficulté, je constate qu'ils se positionnent fréquemment à l'interface de la famille et du monde extérieur: la famille dont ils ont de la peine à s'abstraire et le monde extérieur qui complique à l'envi leur insertion. Ces deux réalités additionnent généralement leurs effets. Le plus souvent, nous constatons que les jeunes ne sont plus tout à fait de la famille, mais pas encore du monde extérieur. En fait, ils

veulent profiter des avantages qu'offre chacun des deux contextes, sans vraiment choisir car ils ne sont pas prêts à payer le prix d'un tel choix.

L'excellente étude du collectif vaudois JAD qui a étudié la situation de ces jeunes (2001) nous apprend que si un sur cinq d'entre eux a rompu avec sa famille et se trouve provisoirement dans une situation évoquant celle des SDF, quatre sur cinq sont encore dépendants de leur famille mais gèrent la sortie du système de façon extrêmement conflictuelle, avec de multiples ruptures suivies d'autant de retours en arrière.

Dans une situation d'une telle complexité, chacun de nous peut être tenté de sélectionner un aspect du problème et de désigner des coupables: c'est la faute de la société qui est tout sauf accueillante, c'est la faute du jeune qui veut tout sans rien lâcher, c'est la faute de la famille qui éduque dorénavant dans le tout-affectif et ne prépare pas le jeune à la quitter. Mais si l'on considère l'ensemble du processus, force est de constater qu'il s'agit en fait d'une co-construction où chaque élément, sans toujours s'en rendre compte, contribue au résultat constaté. Je fais cette remarque car beaucoup d'études ont tendance à minimiser la part du jeune dans ce qui lui arrive, le réduisant au rôle de victime, donc inapte à devenir partenaire de l'aide qu'il convient de lui apporter.

Qui est le jeune adulte en difficulté?

Sans en donner un profil qui recouvre exactement toutes les situations, il n'est pas rare que le jeune adulte en difficulté ait été autrefois un enfant que ses parents ont identifié comme «fragile» (enfant prématuré, chétif, intolérant à la frustration, que l'on a failli perdre, qui occupe une place particulière dans la famille (seul garçon, enfant unique), qui a été confié à ses grands-parents alors que ses parents travaillaient à l'étranger, ...) et qui a bénéficié de ce fait d'ajustements exceptionnels de la part des éduquants. Ainsi protégé des rigueurs de la réalité, cet enfant a échappé aux deuils successifs que requiert le développement, principalement celui de la toute-puissance infantile. Expert en manipulation, il dispose d'un pouvoir excessif sur ses parents, puis sur les enseignants. Par contre, il se fait fréquemment marginaliser par ses camarades. Il n'entre pas dans le jeu de la scolarité et de l'apprentissage et privilégie les stratégies de fuite et d'évitement.

Le contact avec le monde du travail est rude car dorénavant il n'est plus possible pour lui d'échapper à certaines exigences. Il finit par se faire renvoyer de ses multiples apprentissages ou études. Ses besoins d'argent sont importants (vêtements de marque, équipement audio toujours plus perfectionné, informatique, véhicules divers, cannabis...) car il résiste difficilement à l'attrait de la consommation. Pour s'en procurer, il exploite fréquemment son entourage (en particulier ses parents), puis les services sociaux. La consommation de drogue et la commission de délits manquent rarement au tableau.

Le jeune adulte en difficulté dans sa famille

Souvent, ce jeune habite encore chez ses parents. S'il vit ailleurs, ces derniers paient fréquemment les factures qu'il laisse derrière lui, souvent par crainte du qu'en-dira-t-on. A plusieurs reprises, ils ont tenté de lui couper les vivres pour le faire réagir, mais ils n'ont jamais vraiment osé le lâcher. A un moment donné, épuisés, découragés, ils considèrent qu'ils ont fait ce qu'ils pouvaient et que c'est aux instances publiques d'intervenir. Ce faisant, ils ont l'idée que leur tâche d'éduquants est terminée et que le relais doit être pris par l'administration, la justice ou la médecine.

Mais ces parents ne se rendent généralement pas compte que leurs comportements vis-à-vis du jeune restent lourds de messages, dont la portée éducative est très réelle. A vrai dire, ils espèrent toujours, par exemple, qu'en tolérant de sa part un horaire de vie totalement incongru (vie nocturne et sommeil diurne), en lui assurant généreusement le gîte et le couvert (y compris parfois à sa compagne ou à son compagnon de galère), en faisant sa lessive ou en cédant à ses injonctions autoritaires concernant l'argent, il finira un jour par se bonifier et par entrer dans le rang. Ils attendent que les intervenants sociaux, sur l'axe normatif, fassent preuve d'une certaine sévérité, mais se réservent la liberté, sur l'axe affectif, de répondre à la plupart de ses besoins et de le protéger contre les multiples menaces en provenance des créanciers, de la police ou de certains copains qui veulent lui faire la peau. Mais il n'est pas rare que, de leur côté aussi, les travailleurs sociaux en rajoutent sur l'axe affectif, par une écoute «réellement compréhensive» et des coups de pouce matériels. Résultat: le jeune continue d'obtenir, comme cela s'est toujours produit dans le passé, que l'environnement s'ajuste à ses besoins (axe affectif) et lui permette d'échapper à la nécessité de changer, c'est-à-dire de finir par accepter notre condition commune.

Le pilotage éducatif de telles situations est réellement délicat, parfois insoluble. Du moins, si l'on s'obstine à tout vouloir régler sur le seul axe affectif et à trouver inapproprié de fixer quelques règles et de les faire appliquer. De la part des éduquants, l'erreur provient généralement du fait d'avoir lâché trop tôt le contrôle et d'avoir renoncé à conserver une position hiérarchique par rapport à lui. Une étude américaine conduite par Laurence Steinberg et son équipe de la Temple University de Pennsylvanie, menée sur 25 ans et publiée en 1999, compare le processus adolescent selon qu'il s'est déroulé dans un contexte majoritairement normatif ou majoritairement affectif. De manière hautement significative, les difficultés à quitter le système familial de la part de l'adolescent émanent généralement d'une carence sur l'axe normatif. On constate fréquemment, de la part des parents, qu'ils ont mis un terme trop précocement au dispositif d'encadrement normatif, sous prétexte que les difficultés rencontrées provenaient selon eux des contraintes imposées. En fait, conclut l'étude, l'adolescent a besoin du normatif pour se détacher des siens et pour trouver de l'attrait à une vie autonome.

Voici quelques exemples d'interventions normatives, extrêmement fermes, souvent après des mois, voire des années de dérive.

Stéphane, 18 ans et demi, double la 3^{ème} année dans un gymnase privé mais ne fait manifestement plus aucun effort pour se maintenir à flot. Ses parents lui disent: «Nous ne continuerons à payer tes études que si la moyenne de tes notes se situe au dessus de 4 (sur 6) à la fin du premier semestre. Si tu veux néanmoins poursuivre en cas d'échec, tu le feras à tes frais. Nous pouvons éventuellement garantir un emprunt de ta part à la banque».

Lionel, 18 ans, effectue sa 2^{ème} année d'apprentissage d'employé de commerce (il s'est fait renvoyer d'un premier apprentissage de peintre) mais ne fait aucun effort pour travailler, ni chez son patron ni aux cours professionnels. Son patron menace de le renvoyer. Ses parents lui disent : «Si tu perds une nouvelle fois ta place d'apprentissage parce que tu ne travailles pas assez, tu ne pourras rester chez nous qu'à la condition de contribuer aux frais de ta pension et de ton logement, pour nous cela correspond à 300 francs (suisses) par mois».

Delphine, 17 ans, est en 2^{ème} année du gymnase. Malgré un très bon niveau intellectuel, elle obtient des notes tout à fait insuffisantes pour être promue dans la classe supérieure. Habituée à obtenir des résultats suffisants sans travailler, elle a été surprise par la difficulté de ces études et, découragée, elle a baissé les bras. Elle se tient de préférence avec des camarades qui ont déjà décidé d'abandonner cette voie scolaire. Ensemble, elles fument du cannabis, parfois durant la journée. Les parents tentent de trouver une aide appropriée, mais comme mesure préalable, ils posent l'exigence suivante: «Nous n'acceptons plus que tu fumes des joints. Nous allons demander à notre médecin de famille de te convoquer pour procéder à des contrôles d'urine à l'improviste et selon les résultats nous prendrons d'autres décisions».

Cas rapporté par Mario Garbellini (équipe de Mara Selvini, Milan): Luigi, 22 ans, est un polytoxicomane depuis l'âge de 17 ans. Il a terrorisé ses parents pendant toutes ces années pour obtenir l'argent nécessaire à sa consommation, alternant promesses et rechutes. On a tout fait pour le comprendre et l'encourager. Un jour son père lui annonce l'alternative suivante: «mardi prochain à 7 heures du matin, je t'attendrai à la gare centrale pour t'accompagner dans un établissement réputé en Sicile où l'on soigne les dépendances. Ce sera ta dernière chance. Si tu n'es pas au rendez-vous, ta mère et moi nous viderons ta chambre, ferons tes valises et ce sera la fin de notre engagement pour toi». Le mardi à 7 heures, Luigi était à la gare et la cure produisit des changements considérables.

Appliqués avec la rigueur qui convient, de tels messages ont presque toujours un impact décisif. Le jeune, contrairement à ce que ses parents craignaient, considère presque normal que de «vrais parents» réagissent de telle manière. Cela ne l'empêche pas cependant de commencer par tester la solidité de la menace, notamment en la ridiculisant. Lorsque preuve est faite que les parents se situent bien en position hiérarchique, il devient possible d'avoir une vraie discussion et même d'entendre le jeune demander sincèrement de l'aide pour sortir de l'impasse. Avant leur intervention décisive, la plupart des parents avaient adressé de multiples messages de compréhension et d'encouragement au jeune, mais ils n'avaient récolté que haussements d'épaules ou paroles incompréhensibles. On avait ensuite passé aux menaces et aux remarques blessantes.

Aider les parents

En général, les parents ont besoin d'une aide extérieure pour les aider à piloter sans violence le renversement d'une telle situation. Je pense à une sorte de médiateur (de préférence, une personne formée à l'approche systémique: un travailleur social, un éducateur spécialisé, un thérapeute...), qui sache les motiver et les soutenir pour sortir de leur situation d'impuissance, c'est-à-dire reprendre le contrôle de la situation. Je répète que cela n'est possible que s'ils se positionnent de manière hiérarchique, c'est-à-dire qu'ils redeviennent des éduquants. Lorsque cela se révèle au dessus de leurs forces, il importe au moins qu'ils

coopèrent à l'engagement d'autres instances pour faire changer la situation, avant tout en s'abstenant de faciliter les stratégies de fuite de leur adolescent.

En conclusion, je dirais qu'il y a deux manières d'envisager le problème des jeunes adultes en difficulté:

- 1. On peut se limiter à «accompagner» la dérive personnelle de ces jeunes adultes, en tentant de la contrôler et de la rendre la moins chaotique possible. En ce cas, on aménage des aides financières, on prodigue un soutien psychologique, on contribue à la recherche d'emplois, etc. Une telle option se fonde sur l'idée que les contraintes de notre société sont excessives pour ces jeunes et que l'aide sociale a pour mission de les adoucir.
- 2. Par contre, on peut considérer que chez ces jeunes, c'est le processus éducatif qui n'a pas été à son terme et que toute aide qui leur sera apportée (qu'elle soit matérielle ou psychologique) doit être subordonnée à des objectifs d'autonomisation et de responsabilisation Pour y parvenir, il s'agit avant tout de mobiliser les forces encore disponibles (les parents, les autorités tutélaires, la justice, la psychiatrie) afin de reconstituer la structure d'éducation prématurément dissoute. Ces personnes ou ces instances se caractérisent par le fait qu'elles disposent d'un pouvoir hiérarchique qui leur permet d'exercer une contrainte de nature éducative sur les jeunes en question.

Eduquer le jeune adulte

La question qui se pose ici est la suivante: y a-t-il encore quelqu'un qui soit prêt à se battre pour que le travail éducatif trop tôt abandonné reprenne et soit conduit à son terme?

Si c'est l'option éducative qui est choisie, que d'aucuns qualifient de «thérapeutique» lorsqu'on se trouve dans un contexte médical, voici quelques repères à l'intention des intervenants:

- Se débarrasser du préjugé selon lequel tout se joue durant les premières années de la vie et qu'à partir d'un certain âge les changements deviennent hautement improbables. En réalité, la vie redistribue tout au long de son cours les cartes du changement.
- 2. Considérer que dans le cas d'une immaturité qui empêche l'accès à l'autonomie, le processus éducatif peut être, si nécessaire, prolongé bien au delà des délais habituels. L'encadrement éducatif s'ajuste alors aux compétences réelles de l'éduqué et se modifie en fonction des progrès constatés. A certaines conditions, il n'est pas incompatible avec des séjours dans des lieux de soins, voire de détention.
- 3. Lorsque le jeune est majeur, la panoplie des éduquants comprend désormais de nouvelles personnes ou instances: l'autorité tutélaire, le juge, le psychiatre, une institution spécialisée, un lieu de détention, relayées dans leur action concrète par des travailleurs sociaux ou des éducateurs spécialisés. Il va de soi que ces personnes ou instances sont légitimées par la loi d'imposer certaines choses (axe normatif).

- 4. Bien définir les rôles et les hiérarchies au sein du réseau d'intervention. Dans toute la mesure du possible, limiter le nombre des intervenants au strict minimum.
- 5. Démarche capitale: rechercher l'engagement des parents dans l'entreprise. S'ils sont épuisés, obtenir qu'ils délèguent clairement et explicitement leur pouvoir, qu'ils soutiennent le projet et qu'ils s'abstiennent de toute concession au jeune qui contredirait les objectifs des intervenants.
- 6. Le jeune doit comprendre que sa dérive s'arrête là et que dorénavant il n'a plus le choix. Des conditions lui sont imposées et des conséquences (en cas de non respect) annoncées. Le cas échéant, elles sont appliquées.
- 7. Ne pas exclure du tout le placement dans des institutions spécialisées (de soins, de détention, de formation). Mais le placement doit être construction bien préparée et limitée dans le temps.
- 8. Toute la démarche doit être empreinte de respect et viser à obtenir l'adhésion du jeune au projet. Un soutien lui est constamment apporté, ainsi qu'aux parents (axe affectif).

Conclusion

Ces propositions peuvent paraître un brin utopiques dans la mesure où les moyens pour les réaliser, selon certains, font défaut. A mon avis, ce qui fait défaut, c'est un certain état d'esprit, la détermination de ne pas se résigner, de continuer à se battre, comme nous le ferions s'il s'agissait de notre fils ou de notre fille. D'ailleurs, est-on bien certain que se contenter de gérer les dérives soit moins coûteux que choisir de se battre pour des objectifs éducatifs?



III. Go vers le boulot: aide aux jeunes en quête d'emploi

David Beuret, responsable du semestre de motivation «Déclic» à Delémont

Mesdames, Messieurs,

Je m'appelle David Beuret et suis responsable du semestre de motivation de Delémont depuis 1999. Notre structure accueille des jeunes entre 15 et 25 ans au bénéfice de l'assurance chômage durant 6 mois à raison de 8 heures par jour. Il nous est également possible, depuis peu, d'accepter des participants qui ne sont pas inscrits à l'assurance chômage, mais ceux-ci ne percevront aucune indemnité ou frais de déplacement.

Les personnes que nous recevons proviennent de différents horizons: certaines viennent de subir une rupture d'apprentissage, d'autres n'ont pas trouvé de place de formation à la sortie de l'école obligatoire, d'autres encore, qui avaient choisi de travailler à la fin de leur scolarité ont changé d'avis et souhaitent désormais faire une formation.

Pour entrer au Semo, les jeunes doivent avoir pour objectif principal de chercher une place de formation. En effet, nous leur expliquons l'importance d'apprendre un métier, d'obtenir au bout de quelques années un papier qui atteste non pas uniquement de compétences spécifiques par rapport au travail mais également qu'un jeune sait respecter un horaire, les ordres d'un supérieur, suivre une consigne, etc...

Durant le temps passé au Semo, qui peut être plus ou moins long selon les cas, le participant occupera ses journées en atelier, en cours ainsi qu'en stages. Diverses journées de prévention sont également mises sur pied (LJT, planning familial...) ainsi que des journées sportives ou visites (entreprises, musées...).

«Go vers le boulot»

<u>Introduction</u>

Combien de fois, les parents posent-ils la question à leurs enfants durant leur scolarité: «Qu'est-ce que tu veux faire comme boulot?» et combien de fois la réponse donnée n'est pas celle qu'ils souhaitent entendre, du genre On verra! Je n'en sais rien!. Pour beaucoup de jeunes, penser à un apprentissage, à des études ou à un emploi non qualifié après la scolarité est mission impossible malgré les stages effectués durant les vacances.

Il y a beaucoup d'orientations possibles et une fois une profession choisie, beaucoup de questions peuvent surgir. «Est-ce que je désire faire ce métier durant 2, 3 ou 4 ans? Ai-je les compétences scolaires pour entamer un apprentissage de ce type-là? Ai-je envie de gagner un moindre salaire durant plusieurs années ?» Bref, autant de questions qui peuvent mettre un jeune dans le doute et l'inquiétude.

De plus, pour un jeune sans formation et sans expérience, il est très difficile de trouver un emploi. Il y a énormément de personnes qualifiées et expérimentées sur le marché du travail sans oublier que la plupart des travaux destinés aux personnes sans qualification spécifique ont disparu (pompiste, coursier, etc...). Des jeunes peuvent rester sur le carreau pendant plusieurs mois voir des années sans qu'on leur ait donné une chance de s'insérer dans le monde du travail.

Depuis 5 ans que le Semo est ouvert, nous constatons les difficultés suivantes:

Niveau scolaire

Beaucoup de participants sont en échec scolaire, pour la plupart, ils sortent de leur scolarité avec un parcours chaotique et de faible niveau. La volonté d'entrer en formation est là mais les moyens ne suivent pas. Peu d'employeurs souhaitent prendre le risque d'engager quelqu'un en difficulté scolaire. Nous devons rendre attentifs les jeunes que la formation par voie d'apprentissage sera très difficile voire impossible. Si, malgré nos recommandations, la personne désire tout de même effectuer un apprentissage, nous ne l'empêcherons pas d'essayer. Il faut parfois se jeter à l'eau, essuyer un échec pour éviter tout regret les années à ve nir.

Dans ce type de situation, il est indispensable que nous revalorisions les aptitudes manuelles ou pratiques. La formation est primordiale dans notre société qui se veut de plus en plus élitiste. Nous devons proposer aux jeunes d'entreprendre un préapprentissage ou une formation élémentaire. Leur apporter un soutien scolaire en plus de l'école professionnelle sera un plus pour eux. Lorsqu'un jeune de notre Semo a trouvé une place de formation, nous restons à sa disposition pour lui offrir notre aide en lui organisant des cours d'appoint. Trouver une place n'est pas facile mais la garder demande aussi énormément de travail. Cette opportunité permet chaque année à plusieurs personnes de suivre des cours d'appui. Les maîtres d'apprentissage sont très favorables à ce genre de cours et laissent volontiers quelques heures par semaine à leur apprenti.

Personnes étrangères

Notre expérience nous montre aussi que les ressortissants étrangers en Suisse depuis peu d'années sont un groupe particulièrement exposé. Pour eux, l'apprentissage de la langue française est primordial et difficile. Nous pouvons constater que beaucoup de jeunes s'expriment couramment en français mais ne comprennent pas une conversation technique ou une simple lecture. Il y a également un problème d'intégration. Ces jeunes sont là depuis peu de temps et doivent parfois faire le deuil d'un parent resté au pays, s'occuper des frères et sœurs, des tâches ménagères, etc. Leurs envies et leurs choix passent trop souvent après toutes ces obligations. Leur culture ne valorise souvent que très peu la formation (surtout chez les filles), les besoins économiques et les possibilités dans leurs pays respectifs sont très différents de chez nous. Ils n'ont que très peu de temps pour intégrer les valeurs d'une formation. Nous travaillons beaucoup avec les transferts: expliquer qu'un métier appris en Suisse a de la valeur dans leur pays.

Une formation élémentaire est dans cette situation envisageable. La personne doit effectuer un examen au centre d'orientation scolaire et professionnelle ou à l'Al afin qu'un conseiller puisse attester qu'elle n'a pas les compétences scolaires requises pour débuter un apprentissage. L'attestation délivrée après la formation élémentaire valorise les capacités manuelles et non théoriques.

Par rapport aux requérants d'asile statutaires, trop de familles sont actuellement sans véritable statut et ne savent pas combien de temps elles resteront en Suisse. Il est très

difficile de penser à un avenir professionnel en ne sachant pas si l'on devra interrompre sa formation pour retourner dans son pays.

Problèmes familiaux

Dans certaines situations, la voie de la formation devient très difficile. L'envie de chercher une place de formation est parfois moins forte que les pressions familiales à en trouver une. De nombreux parents désirent que leur enfant entreprenne une formation qu'eux-mêmes n'ont pas pu entreprendre par le passé pour diverses raisons. Très souvent, ils surestiment les compétences scolaires de leur enfant. Dans cette situation, deux faits sont importants: la formation choisie n'est peut-être pas la bonne et les bagages scolaires ne sont pas suffisants. Ces deux paramètres laissent présager qu'une rupture d'apprentissage se profile.

Lorsqu'une personne n'a pas de problèmes scolaires particuliers, il faut chercher les causes d'un échec professionnel dans l'entourage familial. Les problèmes personnels sont souvent plus handicapant lorsqu'on veut effectuer une recherche d'emploi que les difficultés scolaires elles-mêmes. D'une part, la motivation est souvent provoquée ou stimulée par l'entourage, d'autre part l'être humain a besoin de modèles, de repères pour apprendre et se construire. Si le jeune ne trouve aucun cadre à la maison, il ira le chercher ailleurs: dans la rue par exemple.

Le nombre de personnes que nous avons suivies, qui durant de nombreux mois, ont passé leur temps à «galérer» comme elles disent elles-mêmes, est très important. Leurs parents nous disent que leur enfant n'a rien fait et ne pensait qu'à traîner... Mais croyez-moi, le souci de trouver un boulot est bien présent à leur esprit.

Nous ne remplacerons jamais une famille mais nous pouvons accorder de l'attention à ses jeunes et les suivre tout au long de leur formation afin qu'ils ne baissent pas les bras. Parfois un coup de fil ou une petite discussion permet à la personne de ne pas abandonner et lui redonne confiance. Il m'est arrivé par exemple d'être appelé par une entreprise car leur apprenti commençait à comptabiliser beaucoup de retards, ce qui n'était jamais arrivé. J'ai pris rendez-vous avec le maître d'apprentissage et le jeune afin d'en parler. Il s'est révélé que le jeune manquait d'attention, qu'à la maison personne ne se souciait s'il travaillait bien, ou même de ce qu'il faisait. Nous avons beaucoup parlé et je lui ai dit que je comptais sur lui, que ça me touchait, qu'il se laissait aller et que je me tenais à sa disposition au besoin. Après cela, tout s'est très bien passé, il a fini sa formation et travaille aujourd'hui dans une autre entreprise jurassienne.

Estime et confiance en soi

Les parcours de vie laissent dans beaucoup de cas des plaies qui mettent des mois voire des années à cicatriser. Des jeunes sont tellement fragiles, sensibles, irritables qu'il nous est impossible de parler formation ou emploi avant plusieurs semaines. Ces personnes se sentent incapables à tous les points de vue, elles ne se respectent pas et ont un discours «no future». Le chemin est très long, elles requièrent beaucoup d'attention, d'écoute. Il faut leur montrer qu'elles ont énormément de choses à apporter et à apprendre à tous.

Petit à petit, ces personnes se reconstruisent mais restent très fragiles. C'est à elles de se sentir prêtes à entrer dans le monde du travail. Si nous entreprenons des démarches et qu'elles ne sont pas totalement en accord avec nous, la pression est telle qu'elles mettront tout en œuvre pour faire échouer quelque projet que ce soit.

Une personne pour qui nous avions organisé un stage avec son accord mais qui n'était pas très enthousiaste, ne s'est pas présentée durant toute la semaine dans l'entreprise alors qu'elle partait tous les matins à 6h de la maison et rentrait le soir expliquant à son entourage ce qu'elle avait fait au travail, ce que son patron lui avait dit, etc. Cette personne avait téléphoné le premier jour en annonçant au maître de stage qu'elle était malade.

Nous ne devons pas nous approprier le projet des jeunes mais leur laisser du temps pour faire leurs propres démarches tout en les épaulant au besoin et en suivant œ qu'ils font. Chaque moment perdu au début est souvent gagné à moyen terme.

Peur du monde adulte

Entrer dans le monde adulte signifie prendre ses responsabilités, faire une croix sur beaucoup de temps libre et beaucoup de jours de vacances, passer moins de temps avec ses amis... Se dire qu'on ne sera peut-être pas basketteur professionnel ou musicien renommé et qu'il faut mettre le pied à l'étrier pour entrer dans cette vie que l'on appelle active est très difficile, d'autant plus si l'unique raison de faire des démarches professionnelles est d'apaiser les craintes de son entourage et sans forcément avoir comme objectif de prendre en main son avenir.

Beaucoup de jeunes sont prêts à se battre, à entrer en conflit avec leurs parents, à ne pas postuler pour retarder l'échéance. Il est vrai qu'en ces temps, penser à un avenir professionnel positif avec des parents qui sont peut-être eux-mêmes demandeurs d'emploi devient très pénible. Parfois les parents, désabusés, n'encouragent plus leurs enfants à entamer une formation et leur conseillent de gagner de l'argent tout de suite car un jour où l'autre ils seront à leur tour à l'assurance chômage, malgré une profession apprise et après l'obtention d'un CFC ou autre certificat.

Notre rôle à nous tous est de faire en sorte que toutes les parties soient en accord sur les objectifs du jeune. Ne pas travailler que dans un sens et vérifier que le travail que nous effectuons la journée n'est pas démoli le soir au sein de la famille.

Adoption

Les enfants adoptés, même depuis leur plus jeune âge, arrivent à l'adolescence en se posant énormément de questions sur leurs origines ce qui entraîne de longs mois sans envie de formation ou de travail. Ces personnes démissionnent facilement et font souvent pression sur leurs familles adoptives.

Les consommations

Sur une quinzaine de jeunes environ, quatre consomment régulièrement du cannabis. Sur les quatre, une ou deux personnes ne fument en ayant pour but que le côté récréatif et leur attitude ne change pas vraiment. En ce qui concerne les personnes restantes, l'effet amplifie le mal-être du moment et baisse la motivation qui est déjà au plus bas.

Des séances de prévention et la diffusion de documentaires nous permettent d'expliquer les méfaits et les risques existant notamment dans les métiers du bâtiment.

Nous constatons que parmi la majorité des jeunes que nous suivons, tous ont plus ou moins la même vision du travail.

Pourquoi travailler est-il important?

Reconnaissance dans la société.

Pour avoir une vie familiale la plus simple possible avec un bon petit salaire.

Un rythme de vie.

L'indépendance

Pourquoi une formation est-elle importante?

Les entreprises les demandent par rapport aux compétences qu'elles demandent

Plus facile de trouver un travail

Apprendre et pouvoir exercer dans l'avenir un métier qu'on aime.

Pour pouvoir avoir le niveau scolaire afin d'être capable de suivre le parcours de ses enfants.

Difficile de choisir un métier. Qui peut nous aider?

Centre d'orientation scolaire et professionnel (COSP) Service de la formation professionnelle (SFP) www.orientation.ch (bourse pour les places d'apprentissage) www.semoromand.ch

Conclusion

Encadrer, entourer, encourager, sont les mots qu'il faut mettre en pratique pour faire baisser la courbe croissante des jeunes à la recherche d'un emploi. Dans la plupart des cas, nos participants ne sont pas prêts psychologiquement à entamer une formation, nous devons les préparer au mieux à entrer dans cette vie professionnelle en effectuant diverses activités qui leur permettent de se rendre compte par eux-mêmes qu'ils sont capables de faire un travail de qualité, de progresser du point de vue scolaire, de s'apercevoir qu'ils ont une réelle valeur. De fixer des objectifs qui soient en adéquation avec le participant, l'entourage familial et les partenaires qui les entourent tels que les services sociaux ou les entreprises.

Il ne faut surtout pas oublier que la majorité des jeunes passent de la scolarité obligatoire à une formation sans problème. De vouloir que tout le monde trouve, veuille ou aie les capacités de suivre une formation reste utopique mais je terminerai en disant que très souvent, quelques minutes sont suffisantes pour rassurer les ados quand une relation de confiance s'est installée en passant des moments parfois pénibles mais aussi et surtout des moments de rire et de joie.



IV. Je frappe donc j'existe: de la quête d'une identité sociale à la délinquance

Olivier Guéniat, chef de la police de sûreté du canton de Neuchâtel

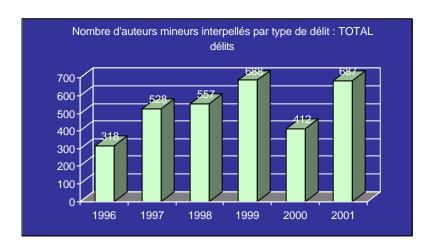
Introduction

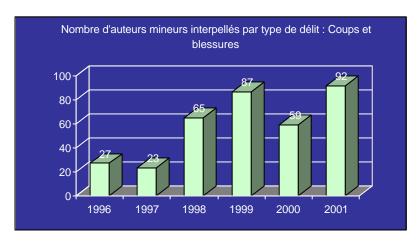
En mars 1998, la police cantonale neuchâteloise constatait, lors de l'analyse de la statistique annuelle 1997, une forte augmentation de la délinquance des mineurs pour laquelle il n'y avait manifestement pas d'explication plausible et simple, donc pas de «remède». La sonnette d'alarme était alors tirée auprès du pouvoir politique qui s'inquiéta de l'ampleur de ce nouveau phénomène. Une commission interdépartementale fut alors mise sur pied en juin 1998 par le Conseil d'Etat et recu le mandat suivant:

- 1. Décrire la situation actuelle en matière de délinquance imputable aux mineurs,
- 2. Faire l'inventaire des moyens actuellement à disposition pour maîtriser la situation et l'efficacité de ces derniers,
- 3. Proposer toutes mesures utiles pour améliorer la situation dans les domaines préventif, curatif et répressif.

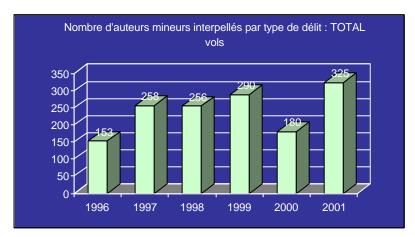
Un rapport fut alors présenté au Conseil d'Etat en mai 1999, puis au Grand Conseil en août 2000, dans le but de faire des choix politiques sur les mesures que proposait la commission interdépartementale. Au total 13 mesures préventives, curatives et répressives susceptibles de contenir le phénomène furent adoptées et sont actuellement en cours de réalisation.

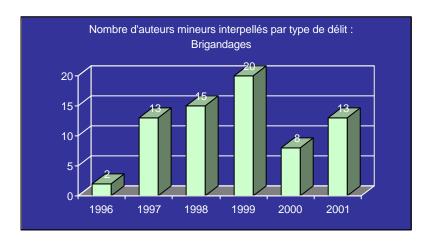
Du point de vue de la police et de manière liminaire, la statistique neuchâteloise de la criminalité des mineurs peut être synthétisée de la manière suivante:





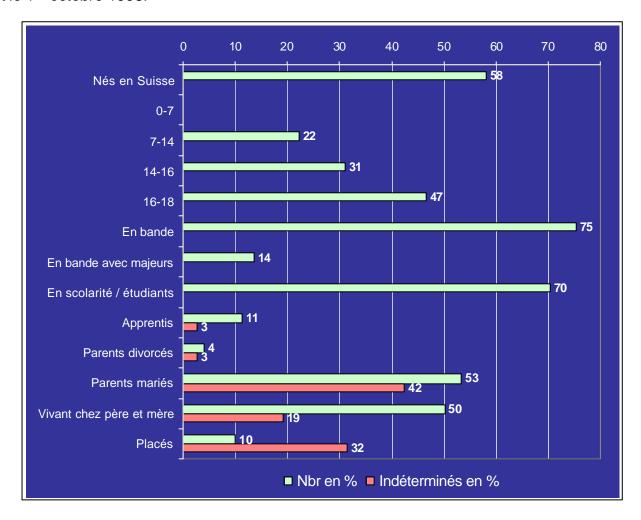






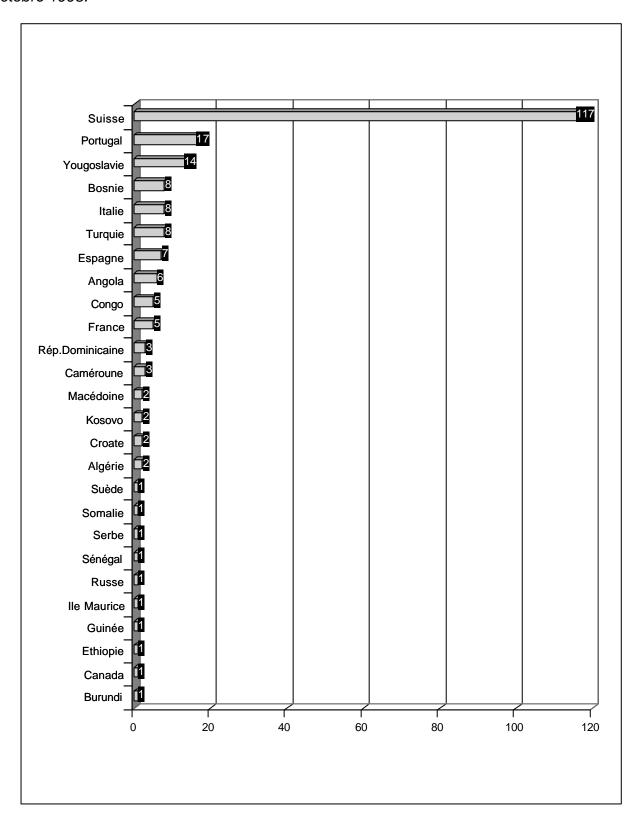
Une étude avait été réalisée sur 219 dossiers de mineurs ayant commis des délits entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 1998 et révélait quelques paramètres intéressants qui ne transparaissent habituellement pas dans une statistique criminelle:

Graphique représentant quelques variables caractérisant la population des auteurs mineurs sur 219 dossiers de délinquants mineurs dénoncés pour des délits commis entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 1998.



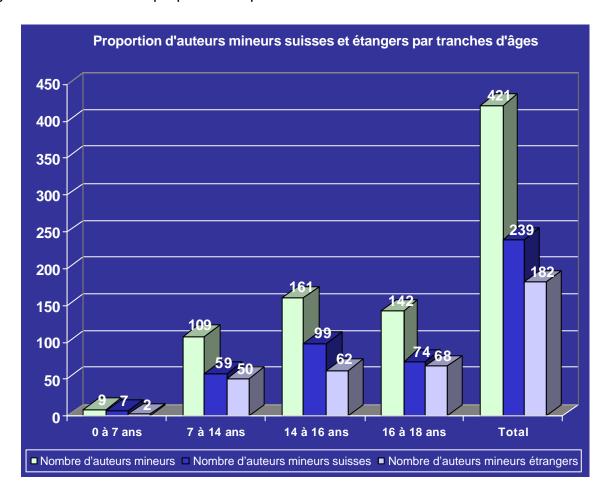
On constate en particulier que 58% des délits ont été commis par des mineurs nés en Suisse. La répartition illustrée pour les différentes classes d'âges n'a rien de particulièrement surprenant mais comporte toutefois une forte proportion de mineurs âgés de moins de 14 ans. Il est intéressant de relever que les mineurs agissent en bande (75%) et qu'il ne sont pas conduits à commettre des délits par des adultes (dans 14% des cas seulement, un auteur majeur est intégré à la bande). Une très forte proportion d'auteurs mineurs (70%) sont en scolarité alors que seuls 11% d'entre eux sont en apprentissage. En ce qui concerne la vie familiale des auteurs mineurs, on constate que la moitié au moins habite chez leurs parents et que plus de la moitié des parents sont mariés.

Graphique représentant la nationalité des auteurs mineurs dénoncés par la police sur 219 dossiers de délinquants mineurs dénoncés pour des délits commis entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 1998.

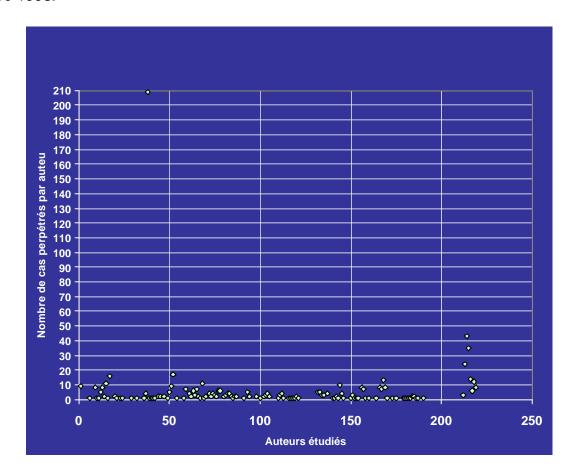


Les auteurs mineurs sont suisses pour plus de la moitié. Les auteurs mineurs étrangers sont répartis dans une proportion semblable à celle des habitants de leurs communautés dans le canton.

Basée sur les chiffres 2001, une autre représentation des variables croisées entre classes d'âges et nationalités est proposée ci-après.



Graphique représentant le nombre de délits commis par chaque auteur mineur sur 219 dossiers de délinquants mineurs dénoncés pour des délits commis entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 1998.



Ce graphique montre le nombre de délits perpétrés par les auteurs mineurs. On remarque que fort peu d'auteurs mineurs commettent plus de 10 délits consécutifs ou concourants. La validité de la statistique est donc peu altérée par ce phénomène.

Quelques facteurs explicatifs généraux

Sans imaginer faire un précis de psychologie infantile, la commission interdépartementale avait retenu quelques-uns des éléments soulignés dans la littérature consacrée à la violence juvénile. Ces propos sont d'autant plus intéressants qu'avec leur langage, les jeunes déviants interrogés expliquent leurs gestes par des commentaires souvent équivalents.

a) La recherche de personnalité de l'adolescent

Pour construire sa personnalité, l'adolescent se base sur des jugements exprimés ou non exprimés en provenance d'autrui. De cette image sociale découlera l'acceptation ou le rejet du monde qui l'entoure. Conformité ou déviance s'expliquent partiellement en conséquence par le renforcement ou l'affaiblissement de la perception de sa personnalité.

b) Les effets du groupe sur les adolescents

Lorsque les adolescents (ou certains adultes) se sentent frustrés, ils sont tentés de chercher une place plus valorisante au sein de bandes. Ils adopteront les comportements de la majorité, même si les activités du groupe sont répréhensibles; leur culpabilité leur paraîtra minimisée par la décision collective de les commettre.

c) La notion de choix chez l'adolescent

Si la rencontre avec de tels groupes est souvent le fruit du hasard, la décision de les fréquenter régulièrement dépend de l'adolescent. Or, les notions de choix, d'affinité et d'intimité apparaissent relativement tard dans la conscience adolescente, comme le souligne Michel Claes dans L'expérience adolescente. Auparavant, la crainte de se voir abandonner domine.

d) Le démarquage de l'adolescent face aux valeurs de son milieu

La recherche de sa personnalité propre va de pair avec un rejet des valeurs de son entourage. Lorsqu'une morale familiale est jugée par trop conventionnelle ou lorsque sa situation personnelle paraît inconfortable, l'adolescent cherchera à tout prix la contradiction.

e) Le non-projet de l'adolescent

Certains adolescents se révèlent totalement incapables de se projeter dans l'avenir, ne parvenant pas à s'inscrire dans leur passé. C'est notamment le cas d'enfants auxquels l'entourage n'aurait pas fait confiance, en les surprotégeant. Ils ne peuvent donc pas envisager le lendemain, seul le présent compte. Ils chercheront à le vivre pleinement, en l'enrichissant d'expériences interdites.

f) L'impression de désoeuvrement

L'adolescent est souvent en rupture de projets; sa quête de sens passe par des périodes de désoeuvrement, d'autant plus longues que son organisation mentale n'est pas encore performante. Ces moments sont autant de petites dépressions dont la société lui semble responsable. Rien ne se passe; la délinquance permet d'animer cette morosité. Les jeunes gens qui ont mis le feu aux combles du Technicum du Locle, en été 1999, l'ont clairement dit aux policiers: On s'ennuyait, on voulait animer un peu Le Locle!

g) La confrontation de l'adolescent à d'autres cultures

La société pluriethnique pose de nouveaux problèmes à l'adolescent d'origine étrangère, comme par ailleurs à l'adolescent d'ici. Les normes sociales, les règles éducatives ou le sens de l'autorité ne sont plus communes et l'image du monde s'en trouve modifiée.

h) La société de consommation

Sans faire le procès de notre société, il est indéniable que les jeunes sont aujourd'hui la cible médiatisée d'un marché formidable. Force est de constater que les consommateurs visés n'ont pas toujours la résistance psychologique souhaitable, ni les moyens économiques nécessaires.

i) L'incitation de l'adolescent à la violence

La violence, rapportée par les médias ou exprimée par le cinéma, peut conduire l'adolescent fragilisé à la prendre comme modèle de fonctionnement, pensant ainsi se faire une place enviée dans la société.

j) La violence est le résultat d'une éducation laxiste

Le psychanalyste Guy Corneau répond aux questions d'une journaliste au sujet de la violence juvénile: L'agressivité n'est pas seulement un problème masculin, même si, au niveau physiologique, les garçons ont plus de testostérone, plus d'adrénaline. Ils sont souvent beaucoup plus actifs, font plus de bruit, donnent des coups, se font mal. Comment leur apprendre à mettre des limites à leur impulsivité? A partir des constructions qui vont avoir lieu dans la famille. Par des épreuves, comme des jeux physiques avec le père, une canalisation extrêmement naturelle et importante de l'agressivité masculine. Si l'enfant n'a pas de limites, si l'on cède à tous ses caprices, dès qu'il sera confronté à ses premières frustrations, à l'école souvent, il répondra par une impulsivité non contrôlée: l'agression ou alors la soumission. L'école pourrait être un correctif important. Le problème, c'est que le garçon n'y retrouve pas toujours de modèle masculin. Il quitte sa mère pour retrouver une autre femme. Cela va durer longtemps, jusqu'à l'école secondaire (L'Hebdo, 27.8.98).

k) L'adolescent ne se décrypte pas facilement

Enfin, il convient d'ajouter qu'il est difficile de capter les signaux d'alarme d'un adolescent: changements d'attitude, signes d'inquiétude ou de contrariété, agitation nouvelle, tout peut être considéré comme normal.

Exemples concrets

J'ai choisi d'illustrer pour cette conférence quatre facteurs que je considère prépondérants:

1. Les jeunes sont devenus la cible d'un formidable marché financier

Si l'on compare les besoins financiers des jeunes d'il y a vingt ou trente ans et la situation de la génération des années 80, il est incontestable que de grands changements sont intervenus. L'habillement par exemple illustre parfaitement l'explosion des besoins. L'habillement est particulièrement intéressant puisqu'il joue un rôle identitaire incontestable, un rôle d'appartenance.

La télévision, les journaux destinés aux jeunes, les spots publicitaires, les modes musicales ont ouvert de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés en utilisant les jeunes.

S'il était fréquent et commun, dans les années 1980, pour les moins de 20 ans, de se balader durant toute une saison chaussés d'espadrilles à 12 francs ou de sabots à 15 francs, si les vêtements sportifs étaient portés par les sportifs et ne correspondaient quasi à aucun vedettariat, il n'en va plus de même aujourd'hui. Le budget d'un jeune a littéralement implosé. Les publicités sportives, par exemple, maintiennent la pression sur un standard exigeant. Les vêtements sportifs ont conquis la vie quotidienne et les marques ont procédé à une inflation des prix. A moins de 250 francs le jeune n'est qu'un ringard. Et il ne suffit pas de posséder un ensemble «Nike», il faut encore montrer aux autres son accès à la diversité et être capable d'en afficher au moins trois...et de changer son stock tous les deux mois! De même, les grandes marques de chaussures de sports pratiquent des tarifs prohibitifs et affichent des dizaines de modèles tous aussi futuristes les uns que les autres.

Cela sans compter le boum des téléphones portables, de l'informatique, des jeux vidéo, playstation, CD, DVD, etc.

Pauvres parents et pauvres budgets familiaux. Comment peut-on concevoir qu'une famille subvienne à tant de besoins? Et si elle ne pouvait simplement pas l'assumer?

On assisterait alors à une augmentation des vols en tous genres, allant du vol à l'étalage, des vols de numéraire par simple opportunité, aux vols par effraction, au racket et aux brigandages, commis par des jeunes en quête d'une identité en phase avec les besoins créés par les marchés du moment. N'est-ce pas là ce que l'on observe dans la réalité des faits?

2. Les jeunes sont victimes d'une fausse réalité imposée par les médias et les jeux vidéo

Les psychologues ont récemment introduit le principe d'une nouvelle réalité dans l'esprit des jeunes: la réalité télévisuelle.

La première fois que j'ai entendu parler de cette notion, c'était il y a deux ans dans le Val-de-Ruz. Deux jeunes avaient explosé sur une bombe artisanale et, gravement blessés, ils allaient être handicapés à vie. Il s'agissait d'engager un psychologue dans leur école pour «débriefer» leurs camarades et aussi tenter de les encourager à dire s'il y avait encore de l'explosif en circulation chez l'un ou l'autre.

Le psychologue fut d'abord confronté à une première difficulté: il était en présence de jeunes qui n'étaient pas traumatisés par ce qui venait de se passer. Il n'était pas particulièrement étonné et considérait froidement qu'il se trouvait en présence de la réalité télé des jeunes: l'inconscience des séquelles, du caractère irréversible de la «réalité vraie».

Pourquoi? Parce qu'à force d'être confrontés à des séries à la télévision, à force de jouer une fausse réalité sur des jeux vidéo de plus en plus proche du réel, les jeunes n'appréhendent plus les conséquences et la gravités des actes violents. Pensons seulement aux héros (souvent des policiers) qui se battent, qui cascadent, etc, tous les jours derrière les écrans. Ils devraient normalement être défigurés, être hospitalisés durant des mois, plâtrés, édentés, etc. Pourtant, ils reviennent chaque jour dans des costumes étincelants, la dent brillante, avec chaque fois la mine des premiers jours. Pensons aussi aux jeux vidéo dans lesquels il faut abattre durant des heures et sans compter les ennemis. On perd de la vie et on en récupère jusqu'au moment où l'on gagne. On meurt et on recommence à vivre. C'est le miracle électronique virtuel. Mais quelles sont les conséquences sur les esprits, quelles sont les consciences qui s'éveillent et celles qui ne naissent pas? Comment faire la part des choses?

Le psychologue en question a dû commencer son travail de débriefing en traumatisant les enfants pour qu'ils prennent conscience du caractère irréversible des bêtises commises par leurs camarades. Il a même fallu procéder à des jeux de rôles pour convaincre tous les garçons qu'il ne leur était plus possible d'aller uriner aux toilettes...sans leurs doigts.

3. <u>Le phénomène de bande</u>

Les effets du groupe ne sont de loin pas nouveaux, mais il faut reconnaître qu'il y a eu quelques changements et surtout quelques dérives par rapport à ce phénomène. Je pense que l'exclusion explique en grande partie l'émergence de la violence en bande et de l'escalade délictueuse que connaissent certains jeunes vivant de manière quasi permanente en bande.

L'exclusion, notamment plus courante chez les jeunes étrangers, découle ici de situations d'échecs: l'échec scolaire, l'échec familial, l'échec normatif, l'échec d'intégration. Souvent, toutes les situations d'échecs sont vécues de front par les jeunes à problèmes.

La bande est alors un refuge (une microsociété) dans laquelle il est possible de réaliser certaines valeurs correspondant à une reconnaissance de réussite sociale. Déjà en obtenant un certain leadership sur l'autre. Ensuite, la dérive délictueuse permet de satisfaire aux exigences de l'affichage de la mode, d'une identité: dernier modèle de natel, tenues vestimentaires de marque et diversifiées. La bande procure aussi un sentiment d'invincibilité par le nombre. Elle permet d'imposer, de se confronter et de dominer.

J'ai vécu un bon exemple de ce phénomène qui a débouché à l'extrême sur une émeute dans les rues de Neuchâtel. La bande était composée d'une dizaine «d'exclus» qui ont compensé toutes leurs souffrances sociales par la violence. Ils ont même réussi à faire d'une boîte de nuit, leur territoire...alors qu'ils sont mineurs! La peur du patron de la boîte de voir éclater des bagarres dans son établissement, et par là de faire disparaître sa clientèle vers

une autre boîte dans un contexte de concurrence très féroce, a fait de cette bande des petits roitelets. Ils s'installaient à une table VIP, se faisaient servir du champagne à l'oeil, effectuaient un tri à l'entrée de l'établissement, etc. La quête de la réussite sociale est évidente. Ils ont fait erreur sur les valeurs.

Eric Debarbieux, sociologue professeur à l'université de Bordeaux et directeur de l'observatoire européen de la violence scolaire, vient de publier un rapport dans le cadre de l'IHESI (Institut des hautes études de la sécurité intérieure/France), *L'Oppression quotidienne*, dans lequel il offre une grille de lecture des rapports de force entre les jeunes. Il pose le principe que c'est l'oppression quotidienne qui fonde la domination. Il exprime le mécanisme de harcèlement qui permet la construction d'un pouvoir: pouvoir sur les plus faibles et sur les pairs, réputation dans le collège ou dans la rue, occupation de l'espace et du territoire. La somme des microviolences forme la trame de ce qu'il nomme l'oppression quotidienne et provoque chez les victimes des mécanismes de repli sur soi, d'impuissance, d'angoisse, bref d'abandon de l'espace public.

Il insiste particulièrement sur la loi du plus fort. Elle est présente dans tous les phénomènes de bande; elle existe par la construction d'une hiérarchie basée sur la force, largement imprégnée de modèles masculins machistes. La violence verbale est une des marques de la prise de pouvoir, comme le sont les vêtements de marque, qui signent la domination par la possession d'éléments socialement prisés. Dans un monde qui valorise les tchatcheurs, les introvertis, les timides, sont réprimés et victimisés. Les faibles sont ainsi rapidement identifiables: quand on les pousse, ils ne répondent pas, pis, ils demandent pardon et s'excusent. Ces tests de sélection qui débouchent sur des brimades sont pratiqués en groupe, afin d'affirmer la vulnérabilité du faible et la force du fort.

A l'avant-plan de la loi du plus fort, il y a le «code des garçons» qui fonctionne de manière impérative comme véritable construction de l'honneur. L'adolescent se doit de faire preuve de force de caractère, afin de surmonter toute une série de situations décisives comme les insultes, les ragots, les mauvais regards, ou les bagarres, les «steack» (gifles sur la nuque) ou les vols et le racket. Chaque acte est une invitation à évaluer sa force de caractère par le regard et la réaction de l'autre.

Debarbieux a également mis en relief que le fort a besoin de ne pas se cacher et a même besoin du public pour valider sa place dans la hiérarchie de son groupe, de son quartier ou de sa classe. Il faut être visible pour être reconnu comme dominant par les pairs, par les faibles, par les autres forts et par les institutions. Le jugement des autres est permanent et il faut, pour garder sa place au sommet de la hiérarchie, que la délinquance s'inscrive dans la répétition et la continuité: «pour faire son mac» ou «pour faire sa reine», il faut une cour et des «bouffons».

Le fort doit toujours aller plus loin, il n'y a pas de retrait possible pour lui, tant qu'il veut garder la place au sommet. En ce sens, il est instrumentalisé par ceux qu'il protège.

4. Jeunes Suisses et Etrangers, quelles différences?

Je me permets de livrer ici une réflexion menée par Monsieur Jacques Laurent, chef du service de la jeunesse du canton de Neuchâtel et chef de projet dans la lutte contre l'augmentation de la délinquance des mineurs. Il pose, en observateur hors-pair et en véritable spécialiste des problèmes de la jeunesse, un regard original particulièrement

intéressant, auquel j'adhère totalement, sur la place des Suisses et des Etrangers par rapport aux incivilités et à la déviance:

La construction de sa personnalité va généralement de pair, durant la jeunesse, avec un rejet des valeurs de son entourage. Lorsqu'une morale familiale est jugée par trop conventionnelle ou que des valeurs lui sont imposées au point de le mettre dans l'inconfort, l'adolescent cherche à tout prix la contradiction. Ce phénomène, vraisemblablement connu depuis la naissance de l'Homme, est pourtant bouleversé par l'immigration: alors que par la déviance, le jeune Suisse souhaite se démarquer de son milieu, le jeune Etranger recherche au contraire à affirmer son appartenance à son milieu.

En ce qui concerne le vol en réponse à la pression du marché commercial, les jeunes Suisses cherchent à se faire remarquer, à affirmer une appartenance, alors que les jeunes Etrangers cèdent à la tentation qu'ils ne connaissaient pas dans leur propre pays.

L'adolescent est souvent en rupture de projets; sa quête de sens passe par des périodes de désoeuvrement, moments assimilés à de petites dépressions dont la société lui semble responsable. Les jeunes qui ont mis le feu à un bâtiment au Locle s'ennuyaient, voulaient animer un peu la ville! L'observation des jeunes Etrangers amène à un constat opposé: leurs débordements sont le fait d'un activisme dicté par leur besoin d'exister, l'essentiel étant de faire sa place.

Faire partie d'un groupe, cette bande qui passera ensuite peut-être à l'acte, commettant l'incivilité ou la délinquance, n'est pas le fruit du hasard, mais celui de la peur d'être abandonné. Les notions de choix, d'affirmation de soi, de volonté d'être différent apparaissent tard dans notre développement. Mais si la crainte d'être seul habite l'enfant suisse, la nécessité de retrouver son identité culturelle prédomine chez l'enfant immigré.

On le dit, on l'entend partout et c'est vrai: la crainte des adultes d'être directifs à l'égard des enfants conduit ceux-ci, quelques années plus tard, à user des grands moyens pour trouver leur place. C'est l'objet d'une mesure de prévention qui fait de la famille le lieu de prévention essentiel, en souhaitant inviter les parents à poser des limites durant l'éducation. Trop ou trop peu gâte tous les jeux, dit le proverbe. Si l'enfant suisse souffre d'un certain laxisme éducatif, il y a lieu de savoir que l'enfant étranger souffre d'une éducation ressentie comme trop contraignante, dans notre contexte helvétique. De la part des jeunes, qui comparent leur vie à celle des camarades suisses, mais aussi de la part de nombre de citoyens qui y voient une éducation dépassée.

Parlant de parents, on cite souvent les parents démissionnaires comme source de la déviance. Il est utile de mentionner ici que les parents étrangers sont plus souvent démissionnés. Exclus de notre société par leurs difficultés à parler notre langue, à comprendre ce que leur veut l'administration publique, à assumer leur statut social malgré une insertion professionnelle dépréciative, etc, les parents étrangers finissent par dépendre de leurs enfants, plus vite assimilés.

Le contrôle social, qui dans les villages évitait autrefois au jeune de mal se conduire (chacun était le fils de...), fonctionne encore dans les communautés étrangères. Alors que nous déplorons l'anonymat de nos villes, les étrangers, entre groupes de même ethnie, se connaissent et effectuent, comme nos grands-parents suisses, un contrôle discret de «leurs» enfants.

Si un adolescent se sent fragile, il cherche en fait une place sécurisante au sein d'une bande. Il adopte les comportements de la majorité, même si les activités du groupe sont répréhensibles; sa culpabilité lui paraît diminuée par la décision collective de commettre l'incivilité. Ce phénomène-là n'a en revanche pas de nationalité, comme est similaire la difficulté de beaucoup d'adolescents suisses ou étrangers de se projeter dans l'avenir. C'est notamment le cas d'enfants auxquels l'entourage n'aura pas fait confiance, en les

surprotégeant. Comment envisager le lende de ses actes, si papa et maman arrangent to	emain et donc oujours tout?	être conscient des	conséquences



V. Les identités floues et fragmentées des héros éphémères du monde contemporain

Alain Clémence, professeur en psychologie sociale à l'institut des sciences sociales et pédagogiques de l'Université de Lausanne

Introduction

Après 40 ans, les rêves héroïques ont tendance à se raréfier. Ces soliloques, où nous nous imaginons en vedette d'une grande équipe de football, d'une opération humanitaire d'envergure mondiale ou d'un gouvernement révolutionnaire, traduisent en effet des rêves du passé dont l'âge a effacé le possible. En revanche, pour des adolescent-e-s, le probable peut encore être découplé du possible et les rêves héroïques occupent une place importante dans la pensée. Ces rêves stimulent la formulation de projets. Cependant, du fait qu'ils s'inscrivent aujourd'hui dans de multiples concours virtuels, où devenir une star du sport ou de la variété paraît possible, leur confrontation avec le probable d'abord, le réel ensuite, occasionne des tensions identitaires profondes.

Dans la présente contribution, nous abordons quelques facettes de l'identité dans la société contemporaine. Il s'agit moins de présenter une définition précise et figée de la jeunesse contemporaine que de situer un processus de positionnement psychosocial dans des tendances dynamiques qui travaillent la société.

Dans ce sens, nous reprenons la formule et le ton que Béroud et Müller ont utilisés dans un article stimulant publié en 1985: «La jeunesse n'est plus ce qu'elle n'a jamais été». Ce titre attire notre attention sur le fait que nombre de constats et de discours sur l'adolescence reflètent le plus souvent des regrets fantasmatiques d'un passé révolu. Leurs auteurs se targuent de leur expérience (comme éducateur, enseignant, parent, psychanalyste, etc...) pour asséner de manière répétitive des généralités sur la misère de la jeunesse qu'ils attribuent le plus souvent à un ensemble de mauvaises influences (la télévision, la drogue, la musique ou le laxisme éducatif). Ces constats ne valent que parce qu'ils correspondent à un point de vue partagé dans la société, point de vue qu'ils consolident sans donner une vérification empirique de leur validité. Par ailleurs, ils sont associés à l'oubli de leur propre insertion dans la dynamique qu'ils dénoncent. Ainsi, ceux qui incriminent l'impact négatif des médias sont souvent partisans de leur privatisation quand ils ne participent pas à leur élaboration. La focalisation sur quelques causes simples permet certainement de désigner des coupables, mais elle empêche de comprendre des dynamiques complexes comme celle des constructions identitaires.

La construction identitaire, notamment à l'adolescence

Rappelons que la construction de l'identité personnelle et sociale est une dynamique relationnelle qui repose principalement sur l'appartenance à des groupes réels (par exemple, sa propre famille ou un club sportif) ou symboliques (par exemple, les Jurassiens ou les jeunes). L'insertion dans de tels groupes conditionne non seulement la manière de voir le monde, mais aussi l'évaluation des personnes et des groupes. Pour cette raison, la distinction entre le niveau personnel et social de l'identité est difficile à établir. C'est en particulier le cas lorsqu'une relation est étroitement codifiée comme l'est le cadre scolaire par exemple. Lorsqu'un enseignant s'adresse à un élève, la relation est toujours sous-tendue par la place respective assignée à chacun d'eux. Par ailleurs, la plupart des relations sont orientées par une asymétrie entre les positions qui conditionnent les perceptions et les comportements entre les partenaires. Ainsi, nous accordons plus de valeur aux groupes et à leurs membres lorsqu'ils occupent une position dominante. De ce fait, nous cherchons à accéder individuellement à ces groupes lorsqu'il nous semble possible de le faire. Lorsque cette possibilité se réduit, nous avons alors recours à d'autres stratégies, plus collectives, qui visent à imposer de nouvelles dimensions de comparaison, plus favorables à son propre groupe et/ou plus défavorables à l'autre groupe.

Les relations entre pairs, en particulier entre jeunes, prennent aussi des formes collectives lorsqu'un critère d'appartenance est évoqué dans un contexte particulier, comme le sexe ou l'ethnie par exemple. La définition de soi dépend fortement de cet ensemble de relations.

Les jeunes sont, à cet égard, dans une situation sinon particulière, du moins difficile du fait qu'ils doivent affirmer une identité, se préparer à prendre une place dans une société qui à la fois les prépare et les décourage à le faire, et se distinguer des enfants qu'ils ne veulent plus être. Dans tous les cas, un conflit de classes d'âges dont l'intensité est variable paraît inéluctable dans cette phase de la vie. Certes, l'adolescent se voit offrir une préparation pour devenir un citoyen mais celle-ci est largement définie par des adultes et peu par lui-même. Par ailleurs, elle se heurte au fait que l'avenir auquel elle devrait conduire est souvent obstrué par ces mêmes adultes. Les anciennes générations oscillent d'ailleurs toujours entre la nécessité de voir les nouvelles s'installer le mieux possible et en douceur, et la hantise d'être remplacées, marginalisées trop tôt. Dans un texte stimulant, le démographe H. Le Bras disait déjà cela en 1983: « Dans la majeure partie des sociétés, être jeune se paye cher. Derrière le culte de la jeunesse se dissimulent les regrets sans pitié des hommes en place et qui tiennent à y rester. ... Cette pression des adultes établis rend toujours possible une «révolte des jeunes». On les apprivoise, on les habitue à cet état de dépendance réelle qui sera de longues années leur lot. Les jeunes en sont conscients, et en tiennent compte dans leurs propres stratégies vis-à-vis des études, de l'emploi, et de la famille. Ils adoptent de nouvelles tactiques de contournement, ils réinventent la société, car c'est leur chance d'abréger le passage au purgatoire: imposer de nouvelles valeurs, de nouveaux objectifs, un autre mode de vie. Beaucoup de manifestations politiques ou idéologiques sont la cristallisation de cette recherche et le moyen visible pour parvenir à se rencontrer, à réaliser l'alliance d'une génération en mettant en commun les bonnes stratégies.» (pp. 124-125).

Il faut bien sûr rappeler que la jeunesse est un ensemble flou aux contours mouvants. Cette approche en termes de groupe prolonge d'une certaine manière les travaux qui, plus tôt, avaient lié l'adolescence à la construction de l'identité, construction étendue de plus en plus à toute l'existence. La construction identitaire nécessite en effet de se situer dans l'environnement et de disposer de repères qui sont donnés par les groupes dans lesquels nous évoluons. Durant l'adolescence, les pairs deviennent une référence plus saillante qui va permettre aux adolescents de disposer de points de repère différents de ceux qui sont proposés par le milieu familial et le milieu scolaire. Il s'agit en quelque sorte de la constitution d'un univers collectif qui doit se réaliser à l'extérieur de la famille et de l'école en prolongement de ou en rupture avec la place occupée dans ces lieux. Cette dynamique est encouragée par les adultes; elle est également leur hantise du fait qu'elle échappe au moins partiellement à leur contrôle. La crainte de voir alors se développer des actions de rébellion grandit lorsque l'adolescent oppose d'autres normes aux normes familiales et scolaires. Souvent, il s'agit d'abord de repères liés à l'apparence (les vêtements, la coiffure, l'expression orale) puis aux activités sociales et culturelles durant lesquelles s'installent véritablement des normes en matière de goûts, de valeurs, de projets. La différence entraîne souvent des conflits d'intensité variable en provoquant inévitablement une distanciation des références parentales et scolaires. Les tensions peuvent augmenter lorsque la différenciation est accentuée par une insertion très forte dans un groupe de pairs. Notons cependant que ce processus peut être généré autant par un attachement étroit avec le groupe familial impliquant une marginalisation des pairs qu'une appartenance à un groupe de pairs qui isole du monde adulte. Ainsi, les différentes phases du développement identitaire peuvent se cristalliser selon l'intensité du lien avec la famille.

Il faut alors se méfier des constats émis à partir de l'observation de quelques cas ou d'ensembles groupusculaires aux comportements très visibles, par exemple de délinquance. Il s'agit d'une tendance classique de ceux et celles qui sont confronté-e-s à des jeunes en difficulté à généraliser des conclusions à l'ensemble d'une classe d'âge et, dans le même temps, à ne pas voir en quoi les comportements observés révèlent ou non des tendances plus profondes. Pour se donner une chance d'éviter ce biais, il est nécessaire de s'intéresser à la toile de fond sociétale sur laquelle les personnes doivent nécessairement agir. Nous en donnerons brièvement quelques caractéristiques.

Le contexte social des constructions identitaires

La société en révolution permanente

L'une des caractéristiques majeures du monde contemporain doit être recherchée dans la transformation du temps. Il s'agit d'une dynamique que nous pouvons définir comme une accélération des rythmes sociaux.

Ainsi, les cycles économiques subissent des variations à la fois plus rapprochées et plus complexes. De ce fait, ils provoquent une frénésie d'explications qui modifient en permanence les «théories» économiques. Alors que récemment, l'investissement était considéré comme la condition nécessaire à la création d'emplois pour générer des bénéfices, il devient la condition pour supprimer des emplois et garantir de meilleurs rendements. Bien entendu, les spécialistes diront que le processus est lié à des transformations des marchés à des niveaux différents. Mais de telles précisions ne font que renforcer l'idée du mouvement accéléré. Dans le même sens, on note l'évolution constante de tendances à la concentration à certains niveaux et à la déconcentration à d'autres niveaux. Les niveaux peuvent changer radicalement avec, à chaque fois, une justification théorique ad hoc. Une même situation prévaut dans le domaine de la régulation étatique. On décrète à la fois des remodelages constants des institutions pour assurer leur efficacité contre leur bureaucratisation et, dans le même temps, sont instaurés des systèmes de contrôle et d'évaluation qui accroissent la bureaucratisation. Dans l'ensemble, ce mouvement donne le vertige, car il accentue l'interdépendance globale des systèmes tout en poussant à leur éclatement par le biais de la concurrence.

Une autre accélération concerne les flux migratoires. Les mouvements de populations découlent au moins partiellement de l'interdépendance des systèmes économiques et politiques. C'est un mélange de circulation volontaire, lorsqu'il s'agit de recruter des personnes hautement qualifiées, et de déplacements forcés, lorsqu'il s'agit de survivre face aux dangers économiques et politiques. Dans le domaine de l'information, l'accélération est marquée par la multiplication des productions scientifiques, la rotation accélérée des produits et la dévalorisation rapide des acquis (savoir, emploi, salaire, etc...). Il est piquant de remarquer ici que c'est parfois au nom même de la protection de l'environnement que l'obsolescence des produits est réclamée. Ainsi, les ordinateurs sont remplacés rapidement par de nouveaux ordinateurs qui consomment moins d'énergie!

Plus généralement, nous observons un mouvement d'extension des activités économiques et professionnelles vers le quatrième secteur, le secteur qui regroupe les loisirs. Il s'agit d'une marchandisation des loisirs, d'une part, qui deviennent les industries en développement (sport, musique, cinéma, décoration, etc...), mais aussi de la sphère privée. Non seulement toute une série de tâches ménagères sont de plus en plus «externalisées», mais nous constatons également que la vie intime donne lieu à des échanges marchands divers subtils.

Il suffit de penser aux sondages et aux mises en scène télévisuelles, à la prolifération de la vente de conseils et de services dans les domaines les plus intimes pour s'en convaincre.

La conséquence principale de cet état révolutionnaire permanent est de rendre plus difficile la lisibilité de la société, donc de trouver des repères stables pour s'y insérer. En outre, il amène les personnes à devoir continuellement s'adapter à de nouvelles situations et de nouvelles relations. Bien entendu, tout le monde n'est pas armé pour affronter une dynamique de cette ampleur. Et ceux qui le sont le moins ont toutes les chances d'en payer le prix fort au sens réel et symbolique. Pensons simplement aux démarches à entreprendre pour changer de caisse maladie, à la recherche d'un numéro de téléphone par Internet dans les cabines téléphoniques, à la prolifération des informations en anglais, etc...

Couplé avec cette accélération du temps, un autre élément s'installe dans notre société. Il est lié à une modification de la peur.

La transformation des dangers sociaux

Des chercheurs comme U. Beck (2001) mettent en exergue le fait que les dangers visibles, ceux que l'on éprouve par l'expérience, le manque de ressources matérielles, la maladie et les agressions, ont fortement reculé durant le vingtième siècle dans les sociétés occidentales. On le doit à la mise en place des institutions publiques de protection, en particulier la sécurité sociale, et le développement d'un autocontrôle des personnes. Même si les différences économiques entre les groupes sociaux se sont accentuées ces dernières années, il n'en demeure pas moins que nous sommes tous mieux protégés contre la misère, la maladie et la brutalité physique. De tels dangers sont fortement inégalitaires et consubstantiels aux différences de classe. Le démantèlement de la protection sociale peut les faire croître à nouveau, notamment avec le ciblage et la privatisation de la protection. Par ailleurs, ils restent prioritaires dans l'ensemble des pays du Tiers-Monde, d'autant plus qu'ils «reçoivent» une partie non négligeable des dangers visibles des pays du Nord. Songeons aux industries polluantes par exemple.

Avec l'éloignement des dangers visibles, apparaissent alors les dangers invisibles issus ironiquement du développement socio-économique qui a permis de faire face aux dangers visibles. Il s'agit de dangers qui ne peuvent être perçus par l'expérience, comme le froid, la faim ou les blessures physiques. Il s'agit de dangers auxquels nous ne pouvons accéder que par la connaissance, comme la pollution de l'air ou des aliments, la contamination virale, le stress, la décompensation psychique ou le harcèlement moral. Pour le dire par une formule, nous sommes passés de la peur de mourir de faim à la peur de mourir en mangeant! Vous ne pouvez en effet pas voir si le magnifique bifteck qui est dans votre assiette contient des prions mortels ou si l'air que vous respirez ne véhicule pas des poussières d'amiante! Du fait que nous ne pouvons voir, sentir, toucher ces dangers, nous devons nous interroger sur leur présence possible. Et l'inquiétude prend rapidement de l'ampleur lorsque nous apprenons à intervalles réguliers que ces dangers semblent se multiplier et qu'ils touchent tout le monde avec presque la même intensité.

Le problème s'aiguise dès lors que nous découvrons qu'une partie non négligeable de ces dangers sont produits par ce qui devrait nous protéger. Ce sont par exemple des matériaux ou des médicaments sensés nous prémunir contre le froid et la maladie. Ainsi, la confiance dans les solutions expertes, les procédures ou les solutions scientifiques s'érode. Cependant, le paradoxe est que nos inquiétudes poussent à rechercher de nouveaux

produits scientifiques, avec, notons-le, la tendance à chercher aussi du côté de la parascience qui prend tout à coup une signification plus positive.

Il ne fait pas de doute que cette émergence des dangers invisibles, leur prise de conscience, induit une forte anxiété sociale qui peine à se fixer sur quelque chose de tangible. Il n'est pas étonnant alors que la peur vienne se cristalliser sur des objets ou des personnes considérés comme les responsables de notre insécurité. Cela engendre une déstabilisation identitaire. A l'incertitude née de l'accélération des rythmes sociaux vient s'ajouter l'inquiétude engendrée par des dangers invisibles. Notre identité devient inévitablement marquée par ce mélange, faisant de nous des individus incertains et inquiets (Ehrenberg, 1991).

Déstabilisation identitaire

L'éclatement des appartenances

Dans un monde qui s'accélère, où l'environnement social, des institutions aux centres commerciaux, change en permanence, les groupes d'appartenance deviennent fragiles. La famille éclate à la fois sous le coup de l'individualisation de ses membres adultes, mais également parce qu'elle perd la protection qu'elle pouvait garantir contre les anciens dangers visibles. Sans compter que la mise à jour des abus de l'autorité patriarcale a installé un soupçon envers la famille. La raréfaction des enfants accentue sa fragilisation en même temps qu'il en résulte.

La famille se délie de sa zone proximale, du quartier comme communauté plus étendue fonctionnant à la fois comme support et contrôle. La mobilité des personnes, contrainte ou librement choisie, induit de la fluidité dans ces appartenances qui deviennent lâches et discontinues, à l'image des conversations qui passent du tête-à-tête au téléphone portable. Par ailleurs, les modifications du paysage urbain (par la loi ou par la grue) accentuent le caractère instable de l'installation dans une communauté. Ajoutons que les organisations majoritaires (les partis, les églises, les syndicats, les grandes associations), creusets de l'intégration, de la régulation des personnes, mais aussi des confrontations sociales, implosent au profit de mouvements plus personnalisés, plus catégoriels et plus conjoncturels. Par extension, les causes deviennent individualisées et focalisées sur des problèmes spécifiques et prennent moins la forme de rencontre entre personnes que de démarches juridique ou médiatique.

L'éclatement des appartenances est accompagné par une transformation de l'exercice de l'autorité, élément central pour articuler la dynamique sociétale avec la construction des identités psychosociales.

Brouillage des hiérarchies et nouveaux modèles de l'autorité

L'exercice de l'autorité, en particulier dans les lieux de vie des enfants et des adolescents, subit des transformations depuis une trentaine d'années. A un modèle basé sur la position statutaire, l'ordre et l'inculcation, l'exécution et le contrôle, se substitue progressivement un nouveau modèle aux contours plus flous, dont le fondement repose davantage sur les compétences, les objectifs et la participation, les performances et l'évaluation. Dans ce mouvement, les questions importantes se déplacent des fonctions et des hiérarchies vers celles des droits, du contrat et de la responsabilité. Générée par des mutations démographiques, socio-économiques et idéologiques, cette transformation s'effectue à des

rythmes variables selon les lieux de socialisation et dépend notamment des références sociales et culturelles des familles. Elle introduit des modifications considérables dans les processus d'apprentissage, d'orientation et d'intégration des normes et des savoirs mais également dans la construction de l'identité, des projets et des trajectoires. Il nous paraît important d'en souligner les contours et les effets.

Le nouveau modèle de l'autorité se construit selon des voies multiples et contradictoires. D'un côté, il est encouragé du fait qu'il offre une série de bénéfices attestés par de nombreuses études dans des domaines comme le développement cognitif et affectif, la protection des minorités, des enfants en particulier, la tolérance des différences individuelles et culturelles ou la participation citoyenne. D'un autre côté, il est freiné par le constat que dans les mêmes domaines, il crée de nouveaux problèmes: instabilité du développement cognitif et affectif, difficultés d'intégration des minorités, anxiété sociale face à la multiplicité des modèles ou standardisation passive des comportements. Nombre d'adultes expriment des doutes tant face à la manière dont ils assument leur autorité que sur l'efficacité d'une éducation plus inductive que coercitive. Les inquiétudes face aux réactions violentes ou contestataires des adolescents et un sentiment diffus de désordre et d'échec alimentent un vigoureux débat sur cette question comme l'attestent également les ouvrages et conseils adressés aux parents. De manière générale, l'installation de ce nouveau modèle dans les différentes instances de socialisation se trouve dans une phase cruciale.

Un problème particulièrement aigu apparaît par le fait que la responsabilisation des personnes s'accroît dans un contexte social de dilution des responsabilités civiles et collectives et d'affaiblissement des institutions. D'un côté, les individus sont soumis à une prise en charge autonome de leur vie familiale, scolaire et professionnelle; d'un autre côté s'installe un système d'assurances selon lequel la réparation des torts aux victimes et l'anticipation des risques priment sur la désignation des responsables. Ainsi, dans le nouveau modèle d'exercice de l'autorité, la responsabilité se fait à la fois privée («je choisis mes obligations»), dépendante des liens affectifs («je suis responsable de ceux que j'aime») et projective («à vous de choisir votre avenir et celui de vos enfants»). De fait, la responsabilisation individuelle apparaît illimitée tant que les personnes l'acceptent et la supportent; ce qu'ils font dans un contexte qui tend à se réduire à leur entourage proche.

En reposant davantage sur l'activité des personnes, le rouveau modèle de l'autorité met davantage l'accent sur la construction autonome des savoirs que sur la transmission des connaissances. Il nécessite donc l'apprentissage de raisonnements souples et réflexifs plutôt que l'acquisition de règles automatiques et intangibles. L'accumulation d'informations encyclopédiques étant assurée par des machines, les compétences doivent se construire dans la maîtrise technique de nouveaux outils et le traitement complexe de données. La transformation de l'exercice de l'autorité va donc de pair avec une réorganisation profonde du contexte pédagogique avec l'introduction d'une plus grande souplesse dans les rythmes d'acquisition et les distinctions entre savoirs. En outre, les apprentissages de nouvelles compétences, des compétences techniques comme la manipulation d'instruments informatiques et médiatiques ou des compétences symboliques comme le traitement des contenus et des codes visuels et relationnels, se développent dans des lieux différenciés. Cette forme de développement s'effectue dans un contexte social mouvant et incertain qui rend difficiles l'anticipation de l'avenir et les stratégies d'orientation. A la tension intergénérationnelle que produit un nouvel environnement d'apprentissage viennent se greffer les difficultés de nombreux enfants à entrer dans un système pédagogique fondé sur l'autonomie de l'apprentissage et un contrat didactique.

En reposant davantage sur les compétences individuelles que sur la position statutaire et la loyauté envers le collectif, le nouveau modèle de l'autorité contribue à disqualifier les appartenances collectives et institutionnelles. La base du lien social repose alors principalement sur les affinités interpersonnelles. De ce fait les relations, en partie déliées de leur support institutionnel, légal ou coutumier, deviennent plus fragiles et plus précaires comme le deviennent également les positions. Cette dynamique étend les possibilités d'orientation des trajectoires familiales, scolaires ou professionnelles. Cependant, cette extension peut mener à des situations d'anomie et accroître dans le même temps les risques d'isolement ou d'échec. Individuellement responsables d'elles-mêmes, les personnes doivent en assumer les conséquences du fait que ces situations découlent de décisions qu'elles doivent s'attribuer.

Les relations entre hommes et femmes sont au centre de cette évolution qui s'accompagne de changements socio-historiques (que nous résumerons grossièrement par l'entrée des femmes dans les activités publiques sans contrepartie des hommes dans les activités privées). En outre, il est indéniable que la forme d'autorité statutaire est patriarcale, et que ses transformations récentes sont, pour des raisons historiques, liées à une relative progression de l'égalité entre hommes et femmes dans le domaine de la socialisation. Les nouvelles formes de l'autorité nécessitent ainsi d'être examinées, sous l'angle de la socialisation, dans le cadre des rapports sociaux de sexe. Du côté des enfants et des adolescents, on peut s'interroger sur l'impact d'une responsabilisation précoce, ce que certains auteurs ont nommé adultisation. Si elle peut engendrer une prise en charge plus active de la vie quotidienne, elle peut aussi générer, lorsque la charge devient trop lourde, des réactions émotionnelles impulsives ou apathiques qui viennent perturber les relations avec autrui. Du côté des adultes (et notamment dans les cas de séparation parentale), on peut s'interroger sur les effets conjoints de nouvelles figures de l'autorité entre pères et mères, et de la responsabilisation univoque des femmes dans l'éducation quotidienne. De telles situations sont susceptibles d'être particulièrement problématiques dans des contextes où se confrontent des modes différents d'exercice de l'autorité.

Devenir un héros (éphémère)

Précarisation de la transition vers l'emploi

Il faudrait ici faire un retour sur la transformation particulière de l'école et plus généralement des institutions de formation. Contentons-nous d'en indiquer quelques aspects qui pèsent sur la construction initiale de l'identité.

Ce que nous désignons par la démocratisation de l'école, par l'égalisation des chances, a de fait marginalisé une partie des écoliers, certes minoritaire, mais qui se trouve dans une situation sans issue et sans espoir. Précédemment, la minorité était celle qui prolongeait les études, qui réussissait. Les autres avaient plus ou moins la garantie d'un apprentissage ou d'un travail salarié plutôt stable. Depuis la fin des années 80, la transition vers le marché de l'emploi est devenue plus difficile, plus précaire. La formation post-obligatoire se déplace de l'apprentissage dual vers l'enseignement général en école en entraînant une hausse des exigences dans les deux domaines. Il est intéressant de relever que la raison la plus souvent avancée par les entreprises pour expliquer leur moindre investissement dans la formation des apprenti-e-s est le manque de temps (Hanhart & Schulz, 1998, cités par Galley & Meyer, 1998).

L'extension des contextes compétitifs et la valorisation des performances entraînent des évaluations permanentes avec des débats sur les savoirs à privilégier. Dans ce débat complexe, ce qui est certain, c'est que le calcul ou l'orthographe ne suffisent plus pour s'intégrer durablement dans le monde du travail et qu'il est nécessaire de disposer de compétences d'analyse pour décoder la société. Ce développement des savoirs induit, dans un système élitiste ou excluant, une accentuation de la marginalisation scolaire. Les principales victimes sont les enfants de l'immigration récente qui ajoutent à une connaissance moindre du contexte culturel la faiblesse du capital social de leur famille. Cette observation doit être mise en parallèle avec le fait que la proportion des immigrés parmi les jeunes est en forte augmentation. Alors que la population des 15-24 ans d'origine suisse a reculé de 23% entre 1987 et 1996, celle d'origine étrangère a augmenté de 21% (Galley & Meyer, 1998).

Pour les jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires, la question même de l'utilité de la formation se pose lorsqu'il devient possible de réussir ailleurs avec d'autres compétences (musculaires, artistiques sous toutes ses formes) que celles qu'ils n'ont pu acquérir dans le système d'enseignement. Par ailleurs, on comprend aisément les hésitations des jeunes à effectuer des «choix» de formation lorsque nous constatons que les personnes qui sortent de formation sont menacées par le chômage, et que près du tiers d'entre elles débutent dans une profession autre que celle apprise lors de la formation initiale. C'est dans cette perspective que nous devons considérer de nouvelles voies de la réussite sociale ouvertes par des domaines en extension.

Nouvelles voies de la réussite sociale

Le déplacement de l'académie de référence, de l'université vers les médias est directement lié au déplacement de l'emploi vers le quatrième secteur. Un présentateur du téléjournal, un philosophe d'un quotidien de grande diffusion ou un psychanalyste du dimanche comptent aujourd'hui davantage, pour la formation des idées et des modèles, qu'un enseignant, même universitaire. L'orientation «philosophique» du monde ordinaire, qui intervient dans la définition de futurs (professionnels) possibles se situe explicitement dans le domaine médiatique. Les rêves qu'elle autorise se doublent, il faut le préciser, de l'émergence de nouveaux bassins d'emplois. Citons-en quelques-uns. La sécurité sous toutes ses formes est certainement un des domaines qui promet une extension importante. De la garde rapprochée à la surveillance informatique en passant par le contrôle de l'environnement, les professions de la sécurité sont assurément promises à un bel avenir. Il en est de même pour le secteur humanitaire non gouvernemental. Des restaurants du cœur au développement durable en passant par les conseils et soutiens multiples, nous trouvons également ici des possibles professionnels qui paraissent illimités. Dans les deux cas, les activités perçues souvent a priori comme irresponsables, voire dangereuses, chez les jeunes (jeux vidéos, voyages, zappage télévisuel, par exemple) paraissent finalement être des moyens indirects d'acquisition de qualifications professionnelles. Il en est de même pour d'autres créneaux comme le recyclage de déchets de toutes sortes (des vêtements aux voitures) ou le commerce parallèle (de l'évasion fiscale aux drogues douces) que la libéralisation économique encourage. La prédiction du futur semble aussi représenter un domaine qui est en expansion à considérer le nombre de gourous qui, de la finance internationale à la recherche d'un conjoint, offrent des remèdes à l'anxiété sociale.

Nous aurions tort de minimiser les possibles professionnels, de reconversion d'abord et de formation ensuite, que peuvent devenir de tels secteurs. Il en est de même pour les endroits

qui orientent les rêves de ceux qui sont marginalisés dans la formation, comme le sport ou les concours télévisés. Les uns et les autres entrent dans la constitution non seulement des projections héroïques des adolescents, mais ils forgent aussi de nouvelles identités. Moins ancrées dans des groupes familiers, celles-ci s'établissent davantage par l'intégration imparfaite et bricolée de références ou de modèles qui circulent dans le monde contemporain. Finalement, l'identité floue et fragmentée n'est pas tellement celle de l'adolescent-e que celle de nous tous.

Les dimensions provisoires de l'identité contemporaine (et de leurs héros)

Plutôt que de parler de l'identité adolescente, forcément imparfaite, il semble plus pertinent de la placer au centre de l'identité psychosociale actuelle.

Tout d'abord, l'adolescence, depuis son apparition au XIXe siècle s'est progressivement distendue vers le haut, avec l'allongement des études et le retardement de l'entrée dans la vie professionnelle et familiale. Elle s'est plus tard élargie vers le bas avec la précocité accrue de la puberté physique ainsi que de certains comportements comparables avec ceux d'actifs adultes (gestion de l'argent, achat de vêtements, maquillage, etc.).

Ensuite, on constate ce que l'on peut appeler la biographisation du social, le parcours de vie devenant au centre des préoccupations à la place des relations entre groupes sociaux. Cette individualisation est, bien entendu, fortement dépendante de l'accélération des rythmes sociaux, de la montée de dangers invisibles et de l'éclatement des appartenances. Dans cette optique, le soi s'inscrit comme un objet à redéfinir en permanence pour l'adapter au monde. Entre le remodelage de son apparence et de sa personnalité à coups de cures, de conseils, d'expériences ou de cours, la construction identitaire devient interminable. L'espace de la vie adulte se réduit, devient mou et flou face à la valorisation de l'adolescence, des corps jeunes et des réactions rapides et instinctives.

En résumé, les dimensions qui caractérisent le mieux l'identité des héros, jeunes et moins jeunes, du monde contemporain sont l'impulsivité et la schizophrénie. En même temps, il est frappant de constater qu'il s'agit aussi des problèmes psychosociaux les plus souvent dénoncés aujourd'hui. Ainsi, d'un côté, nous trouvons de l'hyperactivité, du stress, de la vitesse, de l'immédiateté, qui caractérisent tout ce que nous devons faire. Pensons aux rythmes dans le travail, dans les déplacements, dans les images et les sons qui nous environnent. L'individu, incertain, est sous tension. L'usage de calmants de tous ordres est nécessaire dès que nous sortons de l'emprise de ces rythmes. La Ritalin ne convient certainement pas avant un match de football ou une rave party. En revanche, elle est demandée pour rester assis à l'école ou à table avec ses parents! De l'autre côté, la schizophrénie, où des délires, aux contours flous, se mêlent à un réel, aux contours incertains, répond parfaitement à la fragmentation du soi, la demande de différenciation à tout prix et la nécessité d'être repéré. Mais elle coûte cher lorsqu'elle devient inopérante pour soi et intolérable pour les autres.

Eléments bibliographiques

Becchi, E. & Julia, D. (Eds)(1998). Histoire de l'enfance en Occident. Du XVIIe siècle à nos jours. Paris : Seuil. Beck, U. (2001). La société du risque. Paris : Aubier.

Béroud, G. & Müller, R. (1985). La jeunesse n'est plus ce qu'elle n'a jamais été. Les cahiers médico-sociaux, 29. 69-73.

Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999). Le nouvel esprit du capitalisme. Paris : Gallimard.

Clémence, A., Rochat, F, Cortolezzis, C., Dumont, P., Egloff, M. & Kaiser, C. (2001). *Scolarité et adolescence : Les motifs de l'insécurité*. Berne : Haupt.

Ehrenberg, A. (1991). Le culte de la performance. Paris : Calmann-Lévy.

Galley, F. & Meyer, T. (1998). *Transitions de la formation initiale à la vie active. Rapport de base pour l'OCDE.*Berne: CDIP, OFES & OFPT (61 p.).

Lagrange, H. (1995). La civilité à l'épreuve : crime et sentiment d'insécurité. Paris : PUF.

Le Bras, H. (1983). L'interminable adolescence ou les ruses de la famille. Le Débat, no 25, 116-125.

Ursano, R. J., McCaughey, B. G. and Fullerton, C. S. (2000). *Individual and community responses to trauma and disaster: the structure of human chaos*. New York: Cambridge University Press.



VI. Limites et champ d'action de l'aide sociale

Walter Schmid, président de la Conférence suisse des institutions d'action sociale

Cette année, l'ARTIAS et la CSIAS se penchent sur la situation précaire de nombreux adolescents et jeunes adultes. Les raisons qui nous ont amené-e-s à nous intéresser à cette problématique sont doubles: d'une part, nous étions confronté-e-s à un nombre croissant de jeunes adultes sollicitant les services d'aide sociale et d'autre part, nous avions l'impression qu'avec les moyens de l'aide sociale, nous étions de moins en moins en mesure de répondre à leurs besoins. Quels sont-ils, ces besoins des adolescents et des jeunes adultes? Que peut et que doit leur offrir l'aide sociale? Et qu'est-ce qu'elle ne doit pas leur offrir? Que faut-il, non pas pour faire des jeunes des héros, mais pour assurer les deux objectifs centraux de l'aide sociale, à savoir la couverture du minimum vital et l'intégration dans la société?

L'intégration de la jeune génération dans la société s'avère tout particulièrement être un problème très délicat. Les interventions de ce jour le montrent: il s'agit d'ambitions, de visions, d'identités, d'insertion dans le monde du travail, de relations entre les générations et de bien d'autres choses encore. Nous intervenons dans ces processus avec les moyens de l'Etat social – au profit, voire au détriment, des jeunes. Les moyens de l'Etat social ont un puissant effet normatif, puisqu'ils expriment les attentes, les attitudes et les rôles collectifs qui ont cours dans une société et auxquels les jeunes doivent se conformer – en tant que cotisants, qu'ayant droit à des prestations, que demandeurs d'emploi, que bénéficiaires d'une bourse d'étude; en tant que dépendant de l'aide parentale pour financer leur formation, qu'étudiants salariés, que consommateurs, que chômeurs en fin de droit ou en tant que consommateurs de drogues. Au cours de la dernière étape de l'éducation, les jeunes vivent une confrontation existentielle avec ces rôles. Ils peuvent les assumer ou s'y opposer, mais ils sont obligés d'y faire face. Il en va de la reconnaissance en tant qu'individu adulte à laquelle tous les jeunes aspirent.

Quel est le rôle de l'aide sociale là-dedans? Cette année, la CSIAS a consacré son séminaire biennal d'Interlaken à la question de l'intégration des adolescents et des jeunes adultes et elle a convenu avec l'ARTIAS d'approfondir cette thématique en Suisse romande également. C'est dans l'intérêt de nos deux associations que de réfléchir à l'efficacité de l'aide sociale pour les jeunes et de l'optimaliser. Pour ce faire, il est important de connaître non seulement les champs d'action de l'aide sociale, mais également ses limites. Au-delà de ces limite commence la lutte pour de meilleures conditions cadre, par exemple pour l'amélioration de la politique familiale ou de la politique de l'éducation.

II.

Le nombre d'adolescents et de jeunes adultes dans l'aide sociale est certes élevé depuis longtemps, et continue à augmenter dans certains endroits. Se pourrait-il que les 18 à 25 ans constituent désormais un sixième voire un cinquième de notre clientèle? Quoi qu'il en soit, leur nombre est préoccupant. D'autant plus préoccupant qu'il s'agit de jeunes femmes et jeunes hommes qui ont la vie devant eux. Cette vie doit-elle déboucher sur une existence de bénéficiaire d'aide sociale et plus tard de rentier? Si l'aide sociale a pour but de secourir des personnes en détresse, elle doit également se demander pourquoi les adolescents et les jeunes adultes sont si nombreux à se trouver dans une situation de détresse.

Dans un document de fond élaboré il y a quelques années, la CSIAS a posé la question: «La Suisse a-t-elle besoin d'une nouvelle aide sociale?». Elle y a constaté que «les deux piliers du système de sécurité sociale en Suisse sont la famille traditionnelle et le plein emploi et

que ces deux piliers ont connu un changement radical». Dans ce document, nous avons évoqué notamment les mutations intervenues dans les formes de vie ainsi que dans les structures sociales et économiques et nous sommes arrivés à la conclusion que contrairement à sa fonction véritable, l'aide sociale était de plus en plus souvent amenée à parer à des risques existentiels dus non seulement à des facteurs individuels, mais également à des facteurs structurels.

A l'époque, nous nous sommes contentés de ces constatations. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à la question des conséquences de ces nouvelles formes de vie familiale pour les jeunes qui se trouvent entre la famille de leur enfance et une éventuelle famille à eux. Aux conséquences des mutations structurelles intervenues dans un monde du travail auquel les jeunes doivent se préparer, mais qui leur offre de moins en moins de repères et de possibilités d'identification.

Entre la chaleur d'une existence matérielle assurée d'enfant et le froid d'un monde du travail extrêmement exigeant, nombreux sont ceux qui ne souhaiteraient que deux choses: qu'ils puissent continuer à participer à la consommation et qu'on leur foute la paix. Et au fond, l'aide sociale répond à ce désir de manière presque idéale: en allouant aux adolescents et aux jeunes adultes des moyens financiers destinés à assurer leur existence et non pas à récompenser une prestation fournie, elle offre aux jeunes l'accès à l'univers de la consommation. Et lorsque, en raison d'une surcharge des services ou d'une offre insuffisante, l'aide sociale omet de mettre en place les mesures d'intégration concomitantes, elle leur fout également la paix, une paix troublée uniquement par quelques «emmerdes» sporadiques avec les représentants des services sociaux.

Cependant – et nous en sommes conscients – ce n'est pas une solution, même si c'est peutêtre plus fréquent que nous ne le souhaiterions. Mais comment les deux objectifs centraux de l'aide sociale – la couverture du minimum vital et l'intégration – peuvent-ils être réalisés pour les adolescents et les jeunes adultes? Et sont-ils seulement réalisés? Quelles sont les mesures efficaces? L'intégration dans quelle société? Si, pour les adultes, l'aide sociale doit offrir un accès individuel et une multitude de méthodes et d'instrument, cela vaut tout particulièrement pour les jeunes confrontés pleinement aux ruptures de leur évolution.

III.

Depuis un certain temps, une caravane est installée dans notre rue. Quelque peu «naze», diraient les jeunes, avec ses tapis crades et ses vitres sales, mais néanmoins reliée à la maison voisine par un câble assurant l'approvisionnement en électricité et le raccordement TV. Certaines nuits, on aperçoit les lueurs pâles du petit écran jusqu'au petit matin, et parfois, la fête bat son plein dans la caravane. Dans ces cas-là, mon fils est souvent de la partie.

Celui qui habite dans cette caravane, c'est Mike qui a quitté l'école il y a deux ans. Au début, il avait une place de rêve comme apprenti dans un magasin de musique. Au bout de six mois, il s'est brouillé avec son patron et il a abandonné son apprentissage. Mais il est resté mordu de musique, et il faut reconnaître qu'il est plutôt doué. Parfois, il donne des concerts avec son groupe en ville ou en dehors. Mike est apprécié et très sociable. Au fond, tout baigne. Mais tôt ou tard, sa mère, qui élève seule trois autres enfants et vit elle-même au seuil du minimum vital, sera obligée de lui couper les vivres. Et il ne lui restera rien que la caravane et le raccordement électrique.

Bien sûr, Mike a fait la connaissance de nombreux centres de conseil qui lui ont expliqué comment remettre sa vie sur les rails. Il sait également que l'aide sociale existe. Mais la musique, son train de vie plus que modeste et l'aide occasionnelle de ses copains le rendent assez résistant aux conseils. Il est même capable de qualifier et de comparer avec sérénité et détachement les différentes offres de l'aide sociale, de l'orientation professionnelle, des offices du travail et des travailleurs sociaux de rue, non sans une compréhension compatissante pour la tâche difficile dont les collaboratrices et collaborateurs respectifs sont chargés.

L'hiver dernier, il a vécu dans la perspective du job de rêve qui l'attendait au printemps: animateur pour un paradis de vacances dans une île grecque. Après moult fêtes d'adieux dans la caravane et ailleurs, il a effectivement fini par partir à Naxos en avril. Dix jours plus tard, il était de retour. Le bide total. L'exploitation pure et simple. Et, ainsi qu'il le raconte de manière très crédible, deux de ses collègues féminines d'Europe de l'Est ont connu des conditions de travail bien pires encore que lui, la prostitution leur ayant été plus que suggérée. Bref, une abjection morale insupportable.

L'été arrive. Entre temps, Mike a eu 18 ans et il est donc majeur. Sous la pression des conditions financières, il s'est décidé – malgré des réserves éthiques - à bosser au Mac Donald's voisin. Quelques jours après avoir commencé son job, il tombe malade et maintenant, il a un certificat médical. L'avenir de ce jeune homme affable, intelligent et apprécié – juste un peu kiffeur à ses heures – est ouvert. Il n'est probablement pas encore en contact avec l'aide sociale. Mais si lui, si tous les autres dans la même situation, viennent chez nous, comment devons-nous réagir?

Lui refuserons-nous l'aide sociale? Je suppose que Mike, blessé dans son orgueil, quitterait nos bureaux, la tête haute et avec une remarque bien sentie sur l'Etat social.

Lui refuserons-nous un appartement? Nous ne pourrons pas lui enlever la caravane, et si, à la limite, nous pouvions l'obliger à retourner vivre chez sa mère, nous ne pourrions nullement forcer celle-ci à accueillir son fils adulte chez elle.

L'enverrons-nous en consultation? Laquelle? Et savons-nous par où il a déjà passé? Le laisserons-nous chez Mac Donald's? Dans ce cas, il est très probable que nous le retrouvions chômeur en fin de droit à la fin de la prochaine récession, puisqu'il n'aura pas profité de ses meilleures années pour acquérir une qualification professionnelle. Et si nous lui imposons un programme qui ne lui va pas, il lui restera toujours la fuite dans une île grecque et, à son retour, la possibilité de s'adresser à l'aide sociale.

Mike n'est pas seul. Une étude récente arrive à la conclusion que la Suisse compte quelque 70'000 jeunes adultes entre 21 et 25 ans sans formation professionnelle. Parmi eux, de nombreux immigrés bien sûr, mais pas seulement. Le taux de chômage dans ce groupe d'âge se situe au-dessus de la moyenne. Il y a dès lors lieu de supposer que nos services d'aide sociale ne s'occupent que d'une petite partie des jeunes menacés potentiellement par l'exclusion du monde du travail et donc aussi, du moins en partie, de la société.

La séparation d'avec la famille, la formation et l'entrée dans le monde du travail sont les questions sociales centrales auxquelles nous sommes confrontés. Le développement d'une identité propre permettant une vie autonome en dehors de la communauté familiale fait partie de la manière de devenir adulte au même titre que l'autonomie économique, qui est, dans nos sociétés et pour la plupart d'entre nous, étroitement liée à une activité rémunérée. Dans les sociétés modernes, la formation est un facteur central de ce processus.

L'ampleur de cette thématique nous amène à une première constatation importante: la question de l'intégration des adolescents et des jeunes adultes ne peut pas être envisagée uniquement sous l'angle de l'aide sociale. Et surtout pas au moyen d'une adaptation des normes de soutien! Le champ d'action de l'aide sociale est trop étroit et nos instruments sont trop limités. La recherche de solutions doit se faire à une échelle plus large tout en intégrant les expériences et les possibilités d'intervention de l'aide sociale.

A mon avis, il existe trois domaines dans lesquels nous devons être actifs: il y a d'abord le niveau politique. L'aide sociale doit dire son mot quand il s'agit de questions de politique de la jeunesse, de bourses, de formation et de mesures concernant le marché du travail. En effet, toutes ces questions ont des répercussions directes ou indirectes sur l'aide sociale et sur notre travail. La discussion politique implique un débat sur les valeurs qui sont les fondements de notre société. Quelles sont les valeurs qui comptent? Comment changent-elles et comment sont-elles transmises? «Au fond, qu'est-ce que tu reproches à une vie en caravane avec musique et Mac Donald's?», voilà la question que mon fils lancerait à la figure de son père embourgeoisé dans l'aide sociale.

Le deuxième niveau est celui des institutions: il faut jeter un regard non averti sur les nombreuses institutions qui s'occupent de jeunes adultes, sur leurs tâches et leurs collaborations. Une étude récemment publiée dans le canton de Vaud fait ressortir que les adolescents et les jeunes adultes, plus que les autres groupes de clients, sont renvoyés d'une instance à l'autre sans être aiguillés à travers les méandres des institutions. Tout le monde n'a pas l'intelligence de Mike pour s'y retrouver et y voir clair. A cet égard, la collaboration interinstitutionnelle, CII, dans les villes, dans les cantons et sur le plan fédéral a un rôle très important à jouer. L'aide sociale fait partie de ce tissu. Elle doit y être présente avec ses offres, mais également avec ses revendications.

Le troisième niveau, c'est celui de notre pratique de l'aide sociale elle-même qui, par rapport aux adolescents et aux jeunes adultes, doit et peut être différenciée. Nous avons nos propres moyens qui, même s'ils sont modestes, nous permettent d'agir. Nous fournissons des aides financières et nous pouvons poser la question des incitations. Nous n'avons pas besoin de procéder de manière schématique. Nous bénéficions d'une certaine marge de manœuvre. Et nous disposons d'offres que nous pouvons développer et utiliser dans un but d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

V.

Nous pouvons identifier trois thématiques qui touchent particulièrement les jeunes: la séparation d'avec la famille, la formation et l'entrée dans le monde du travail. Ainsi, les champs d'action et les champs thématiques forment une matrice permettant de développer

des positions de l'aide sociale (voir schéma en annexe). Dans certains cas, ce sera plus facile, dans d'autres plus difficile. Pour terminer, je vais suggérer quelques-unes de ces positions que nous devons développer:

En ce qui concerne la politique familiale, il est inutile d'y revenir ici. Au cours de l'année passée, nous avons organisé des séminaires à ce sujet et élaboré des positions que la CSIAS, en collaboration avec des organisations apparentées, fait valoir maintenant dans le travail de lobbying politique. Il est évident qu'une politique familiale moderne peut contribuer à influencer positivement les chances de développement et de formation des jeunes.

Pour beaucoup de jeunes, le passage et l'intégration au système régulier de formation et de travail est devenu plus difficile et plus problématique. Et nombre d'entre eux ne trouvent pas l'appui nécessaire dans leur famille pendant cette période. Cela vaut tout particulièrement pour les enfants de migrants. C'est pourquoi la collaboration interinstitutionnelle entre les différents services et institutions est particulièrement importante. L'aide sociale, l'aide à la jeunesse et l'orientation professionnelle par exemple devraient se concerter tôt déjà quand il s'agit du choix d'un métier. Ces institutions devraient - notamment dans le cas de jeunes bénéficiant de peu de soutien familial - intervenir pour assurer l'encadrement.

L'aide sociale pourrait mettre en place une pratique assurant que pour les adolescents de familles assistées, la question de la formation est abordée de manière précoce, environ un an et demi avant la fin de la scolarité obligatoire, en collaboration avec l'école, l'orientation professionnelle et les parents. L'aide sociale devrait également signaler clairement aux personnes concernées qu'elle ne tolère pas l'oisiveté des adolescents membres de familles assistées après la scolarité obligatoire et que les prestations financières pour l'adolescent sont liées à une formation ou à la participation à un programme.

VI.

Pendant cette phase de transition, la formation est un facteur essentiel de l'intégration des jeunes. D'où l'importance de la politique de formation pour l'aide sociale: qui a accès à quelles offres? Quels sont les financements possibles? Quelles sont les éventuelles bourses? Autant de questions que nous devons examiner, car il est inadmissible que l'aide sociale se voie de plus en plus chargée du financement de formations. L'aide sociale doit, plus que par le passé, faire valoir ses intérêts, notamment au niveau des cantons, compétents en matière de politique de l'éducation.

Les jeunes adultes qui ont passé à côté d'une formation professionnelle se trouvent souvent dans un no man's land. Selon des sondages approximatifs, il y aurait environ 30'000 jeunes adultes entre 21 et 25 ans qui souhaiteraient rattraper une formation. Issus pour la plupart de familles aux moyens financiers modestes, ils ne peuvent pas compter sur un soutien de ce côté-là. Par ailleurs, ils ne répondent souvent pas aux conditions requises pour l'obtention d'une bourse, et les allocations de formation de l'assurance chômage ne sont versées qu'aux personnes au-dessus de trente ans. Sans oublier que les offres appropriées aboutissant à une qualification professionnelle formelle de l'individu en question font souvent défaut.

Il arrive aussi que des jeunes qui ont une place de formation quittent celle-ci avant terme. Dans le canton de Zurich, un contrat d'apprentissage sur quatre est résilié. Mike n'est donc pas le seul. Les problèmes au travail et à la maison font partie de cette étape de la vie. De

nombreux cantons disposent de bureaux de conseil qui interviennent à temps dans de tels conflits et soutiennent les jeunes dans la recherche d'une nouvelle place d'apprentissage. Là encore, la collaboration entre institutions a un rôle important à jouer.

Et puis, que se passe-t-il avec les jeunes qui, ayant terminé une filière scolaire peu qualifiée, n'ont aucune chance de trouver une place d'apprentissage notamment en période de récession? Ils sont des centaines par année à rester ainsi sur le carreau. Que se passe-t-il avec ceux dont les premières expériences dans le monde du travail se réduisent à des dizaines de réponses négatives à leur candidature pour une place d'apprentissage? Et qui doivent ainsi apprendre que, au fond, personne n'a besoin d'eux? De l'enfant non désiré au postulant superflu? C'est là que nous aurions vraiment besoin d'une alternative. Si l'aide sociale ne peut pas tolérer que des jeunes ayant terminé leur scolarité se contentent de zoner alors que leurs familles touchent des prestations financières pour eux, il faut que quelqu'un assume la responsabilité d'offrir à ces jeunes une perspective, et pas œulement quand l'économie boume! A cet égard, la collaboration interinstitutionnelle n'est pas évoquée en tant que formule magique, mais en tant que code d'un échec. Echec face à des jeunes qui, après la scolarité obligatoire, voire avant, disparaissent des statistiques des écoles et dont le destin n'intéresse plus personne jusqu'au jour où ils refont surface dans les dossiers des offices du travail, de l'aide sociale ou des autorités pénales, comme l'intervention de ce matin nous l'a montré.

Durant leur période de formation, les jeunes, même majeurs, sont supposés vivre chez leurs parents. Les conflits familiaux, les divorces, l'exiguité de certains logements, des rythmes de vie opposés peuvent entraîner des tensions et parfois aussi l'interruption de la formation. Le revenu du jeune et la prise en compte de celui-ci font souvent l'objet de différends. Dans la pratique, l'aide sociale devra essayer de tenir compte de ces situations délicates et de soutenir des solutions assurant l'existence des jeunes en formation, que ce soit au sein de la communauté familiale ou, si cela n'est pas possible, en dehors de celle-ci.En tous les cas, la formation a la priorité sur la question, secondaire, de l'institution qui en assumera les coûts. Les jeunes adultes en formation ne devraient pas être désavantagés en matière d'aide sociale par rapport aux jeunes adultes au chômage.

VII.

Parmi les passages critiques de ce moment de la vie, il faut relever l'entrée dans une activité professionnelle régulière. C'est cette activité régulière qui permet au jeune d'acquérir un revenu par ses propres moyens, d'atteindre l'autonomie économique. Toutes celles et ceux qui se souviennent de leur premier emploi savent que ce n'est pas aussi facile que cela. Beaucoup de jeunes adultes n'y arrivent qu'à grand peine ou pas du tout. Les difficultés sont cumulées pour ceux qui n'ont pas réussi à surmonter une crise d'adolescence, qui connaissent des difficultés en tout genre, qui ne bénéficient pas d'une formation professionnelle, qui consomment des drogues illégales, qui ont une faible estime d'euxmêmes ou ceux dont le réseau de relations sociales est faiblement développé. Officiellement, ils vivent chez leurs parents, reçoivent peut-être un peu d'argent d'eux ou font de petits boulots occasionnels, mais en réalité, ils glissent tout droit vers l'aide sociale.

Les milieux politiques ont négligé pendant longtemps de développer des mesures appropriées pour les jeunes chômeurs. Dans les années nonante, ceux-ci ont été traités de la même manière que les chômeurs ayant perdu leur emploi après des années voire des décennies de vie active. Ainsi, les jeunes ont bénéficié de revenus nettement supérieurs à

ceux qu'ils auraient pu gagner sur le marché du travail. Vous parlez d'une incitation à trouver une activité rémunérée! Et bien que la situation ait changé depuis, il y a encore du pain sur la planche au niveau politique. Notamment en ce qui concerne la prévention du chômage des jeunes et l'élaboration de programmes adaptés à la situation des jeunes adultes.

L'insertion des jeunes adultes dans le marché du travail est certes une priorité du point de vue de l'aide sociale. Toutefois, ne perdons pas de vue que l'objectif visé avec ces jeunes adultes est l'acquisition de qualifications professionnelles, et qu'il ne s'agit donc pas seulement de les faire sortir le plus vite possible de l'aide sociale. En effet, sans formation, leur insertion dans le marché du travail reste précaire et leur existence peu assurée. Pour permettre aux jeunes d'affermir leur personnalité et de renforcer leurs chances professionnelles, une collaboration plus intense est indispensable. Ces objectifs ne doivent pas faire les frais d'une dispersion des compétences et des conditions financières.

C'est finalement l'objectif de l'intégration qui doit déterminer les prestations financières allouées aux jeunes adultes. Le passage à l'âge adulte implique également la gestion responsable et autonome de l'argent ainsi qu'une estimation réaliste de ses besoins vitaux et de leur mode de financement. Et c'est justement parce que les adolescents et les jeunes adultes doivent encore apprendre à gérer l'argent de manière responsable et autonome que le premier revenu a un impact particulier.

Pendant la jeunesse, le niveau de vie est encore très provisoire et variable. Mike n'a pas besoin de grand-chose pour vivre dans sa caravane, et des prestations correspondant aux normes de l'aide sociale dépasseraient ses besoins actuels ou son revenu actuel chez Mac Donald's. C'est pourquoi un calcul individuel des prestations financières est indispensable. Mais ne s'agit-il que de calcul individuel? Les besoins d'un chômeur de 25 ans ne sont-ils pas systématiquement inférieurs à ceux d'un chômeur deux fois plus âgé en fin de droit? Ce qui soulève la question du montant des prestations d'aide sociale. Les normes actuelles sontelles appropriées pour les jeunes adultes? Ne faudrait-il pas les réduire? Et quelles seraient les conséquences d'une telle réduction pour les jeunes et l'aide sociale en générale? L'aide sociale vit de l'individualisation et de la différenciation. Elle vit également d'aides adaptées à la situation et elle ne se prête pas aux généralisations superficielles. C'est pourquoi l'aide sociale refuse les réponses hâtives et la CSIAS n'est pas prête à donner suite aux demandes de réductions pures et dures. Mais elle doit rester ouverte à la question de l'efficacité de l'aide, surtout lorsqu'il s'agit des jeunes. Nous sommes actuellement en pleine discussion sur cette question. Et la journée d'aujourd'hui contribuera elle aussi à la réflexion au sein de l'association. La CSIAS espère pouvoir présenter les résultats de cette discussion d'ici le printemps prochain.

VIII.

L'aide sociale veut s'acquitter de sa contribution à l'intégration des adolescents et des jeunes adultes. Elle veut aider les jeunes à trouver leur place dans l'ordre social, une place qui leur permet d'être reconnus et d'assumer leurs responsabilités de membres de la société. Mais de quelle société? Nous vivons à une époque qui n'imagine le futur que comme une continuation du présent. Qui a pour but presque exclusif le maintien de la prospérité sans se poser de questions sur l'origine et la répartition de celle-ci. L'ordre néolibéral semble être l'aboutissement sinon de l'Histoire, au moins de l'histoire de la pensée. Les alternatives font défaut. Imaginer des alternatives n'est plus – comme autrefois – suspect, mais tout simplement futile. Et surtout, ce pays manque de visions. Quelle autre société serait

possible? Quelles autres valeurs pourraient avoir de l'importance? Quelles autres formes de vie collective pourrait-on envisager? Les jeunes adultes en difficultés ne sont certainement pas des héros et ils n'ont pas besoin d'être des héros. Mais ils ont en eux le potentiel de nous remettre radicalement en question, nous et notre société. Et c'est ce qu'il nous faut plus que toute autre chose!



VII. Etat démissionnaire, parents dépassés, jeunes en difficulté

Caroline Regamey, chargée de recherche au CSP-Vaud, membre du collectif JAD

Dans le cadre de cette journée, cette intervention va se concentrer sur quelques éléments concrets et propositions qui ressortent de l'étude² que le Collectif JAD³ a réalisée dans le canton de Vaud sur les difficultés que rencontrent de jeunes adultes.

Je voudrais rappeler rapidement le contexte dans lequel s'est inscrite cette étude: en 1997, des professionnel·le-s de terrain tiraient la sonnette d'alarme dans le canton de Vaud: les ruptures d'apprentissage, les ruptures familiales, ou encore les difficultés grandissantes des jeunes adultes en matière d'argent, de formation ou de logement étaient déjà au cœur des constats posés par ces professionnel·le-s. S'y rajoutaient leurs propres difficultés à venir en aide à ces jeunes adultes dans leur travail. Deux ans plus tard, dans le cadre d'un groupe de travail constitué par le Service cantonal de prévoyance et d'aide sociales, ce sont toujours des professionnel·le-s qui ont amené l'idée de documenter la question. L'étude prévue devait permettre notamment de rencontrer des jeunes au sein d'une permanence d'orientation interinstitutionnelle, de retracer leurs parcours et demandes afin de pouvoir comprendre et évaluer leurs besoins, mais aussi d'analyser des données recueillies auprès des services de l'Etat. Des propositions d'amélioration étaient prévues également pour corriger le dispositif social en fonction des observations. C'est autour de ce projet que s'est constitué finalement le Collectif JAD, constitué essentiellement de professionnel·le-s de terrain, au moment où le financement de ce projet est trouvé dans des réallocations de la Table ronde vaudoise.

Tout un travail de démonstration empirique et de documentation des problèmes observés dans les différents domaines ou dispositifs concernés est alors réalisé: comme prévu sur la base de statistiques institutionnelles (aide sociale et bourses en particulier) et complété par des données empiriques propres constituées dans le cadre d'une permanence sociale ad hoc fréquentée par de jeunes adultes connaissant des difficultés.

Pourquoi rappeler ces éléments? Parce que, et il faut insister sur cet aspect, les constats posés et documentés par notre étude n'ont pas constitué des révélations... Sauf peut-être, et c'est une parenthèse, en ce qui concerne les observations de la pratique du travail social et de son évolution récente. Bien qu'il s'agisse d'un sujet particulièrement intéressant, je referme cette parenthèse pour me concentrer sur les problèmes rencontrés par les jeunes adultes. Pas des révélations donc, et au contraire des constats connus pour la plupart des milieux professionnels actifs sur le terrain, mais dont le discours, il faut le dire, ne bénéficiait pas d'une légitimité suffisante aux yeux des autorités pour engager des réformes. S les constats documentés et les conclusions de la recherche réalisée rencontrent assurément davantage d'audience, leur portée et leur efficacité en termes de mobilisation au changement restent, quant à elles, à être démontrées.

Venons-en à quelques-unes des principales propositions auxquelles nous ont amenés les constats de l'étude. Ce sera évidemment partiel, puisqu'il s'agit d'un choix. Il faut préciser que dans le cadre de l'étude elle-même figurent trois catégories de propositions, liées à la structure même de la recherche: une série de propositions issues de l'analyse des dispositifs sociaux; une série de propositions issues de l'analyse des problèmes rencontrés par les jeunes adultes qui sont venus consulter la permanence sociale, et quelques propositions touchant à la manière de pratiquer le travail social, et aux contraintes qui s'y réfèrent.

² Regamey Caroline et Collectif JAD (2001), *Papa, Maman, l'État et Moi. Jeunes adultes, accès aux dispositifs sociaux et travail social: un état des lieux*, rapport de recherche, novembre 2001.

³ Les services constituant le Collectif sont : l'ASEMO-Relais (Action socio-éducative en milieu ouvert), Jet Service (Service Jeunes et Travail) du Centre social protestant-Vaud, le Centre Social Cantonal (Canton de Vaud), le Centre Saint-Martin (Unité de toxicodépendances, Canton de Vaud), et la Direction de la Sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne (Secrétariat général).

En considérant l'éventail des propositions faites, un commentaire s'impose quant à la diversité de nature et de statut qu'elles peuvent recouvrir. Pour exemple, on peut trouver une recommandation simple qui a l'avantage de pouvoir être facilement mise en œuvre: je prendrais en illustration celle découlant des constats faits sur l'accès des jeunes à la santé et aux soins. Ayant en effet constaté parmi la population étudiée que seul un peu plus d'un tiers des jeunes touchait un subside pour l'assurance maladie, que le niveau d'information à ce sujet était particulièrement faible (les deux tiers d'entre eux ignoraient leurs droits en matière de subside et même la moitié de celles et ceux qui en touchaient un), et enfin qu'un jeune sur deux restreignait ses consultations médicales pour des raisons financières, nous avons formulé la recommandation suivante:

Assurance maladie

Nous ne pouvons que constater que le système d'assurance maladie tel qu'il fonctionne aujourd'hui ne garantit pas l'accès à toute personne aux soins, même aux soins de base: niveau des franchises, quote-part, complications administratives, soins de base remboursés partiellement (contrôles gynécologiques, par exemple).

Nous recommandons:

- une information systématique en matière d'assurance maladie à toute personne atteignant sa majorité (y compris droit au subside);
- la possibilité pour tous les jeunes majeurs d'obtenir un subside en fonction de leur revenu propre (droit individuel).

D'autres propositions sont par la force des choses plus complexes, engagent des moyens nettement plus importants, et revêtent de fait un statut plus politique.

Prenons -un peu rapidement- trois points qui nous paraissent particulièrement importants et qui illustrent la complexité des problèmes:

- La question de l'aide à la formation (bourses)
- La question de l'interruption du devoir d'entretien (touche à la fois à l'aide à la formation et à l'aide sociale)
- La question de l'accès et du droit aux aides sociales / aux services sociaux

1. Aide à la formation

Nous commençons par l'aide à la formation, du fait de la quantité de problèmes qui sont associés à cette question. Dans notre étude en effet, les problèmes amenés par les jeunes dans la permanence sociale sont dans la moitié des cas liés à la formation et pour une très grande part avec le *financement* de la formation (pas de droit à une bourse, bourse refusée, bourse insuffisante, etc.)

L'étude de ce dispositif nous a conduits à énoncer une recommandation qui est formulée de manière très générale:

Le dispositif doit être aménagé de manière à **prendre en compte les situations réelles** des jeunes majeurs et de leurs familles -donc **s'adapter à l'évolution de la réalité socio-économique**- et prévoir une intervention qui permette d'assurer un minimum vital **correspondant aux normes de référence**.

Pourquoi une formulation si générale? Parce que l'ampleur des problèmes fait que ce dispositif nécessite de multiples aménagements pour être adéquat. La somme des problèmes relevés par rapport au fonctionnement de l'aide à la formation se synthétise également de manière générale et plutôt brutale: en effet, l'analyse montre que le dispositif d'aide à la formation de manière générale surestime les capacités financières des familles et

sous-estime les besoins financiers de ses bénéficiaires. Il nie l'effet des évolutions socioéconomique et des modes de vie, tout comme les effets des événements familiaux sur la situation des bénéficiaires. De ce fait, son cadre légal se trouve en décalage avec la réalité sociale. L'aide qu'il dispense étant conçue pour être exhaustive, l'insuffisance de ce dispositif ne peut être compensée par d'autres dispositifs. Les effets de cette insuffisance ne sont supportés que par les jeunes adultes et leurs familles.

Les problèmes relevés dans le dispositif d'aide à la formation touchent aussi bien des questions d'accès au dispositif que de prestations. En effet, les conditions de nationalité, de domicile et financières de la LAE constituent un cadre, qui, appliqué de manière rigide, restreint dans la pratique l'accès d'un nombre certain de personnes en formation à l'aide prévue par le cadre législatif.

Nous avons particulièrement relevé des *problèmes de conditions d'accès* se rapportant par exemple au domicile juridique, qui est celui des parents; à la condition de résidence de 5 ans pour les personnes de nationalité étrangère ni réfugiées statutaires ni détentrices de permis C; à l'exigence des conditions de reconnaissance de l'indépendance financière.

Nous avons également relevé des problèmes liés à l'exclusion de certains types de formation, comme l'exclusion des formations préprofessionnelles comme faisant partie des formations reconnues pour l'aide à la formation; ou encore l'exclusion des formations dites du soir aux requérants dépendants.

Sur le plan des prestations, les problèmes qui se présentent sont essentiellement liés au faible niveau des prestations financières et au niveau inadéquat des barèmes d'intervention. Les seuils d'intervention prévus par la LAE tablent sur une importante contribution financière des familles; ils sont moins favorables que d'autres prestations de type contributif comme les subsides à l'assurance maladie.

Cette situation est due à la conception qui fonde l'aide à la formation comme visant une contribution aux *frais de formation* et non aux *frais d'entretien* des personnes en formation.

Par exemple, en 2000, le montant moyen des bourses attribuées est d'environ 400 francs mensuels.

En cas d'indépendance financière, le montant d'entretien prévu (1400 francs tout compris) est largement inférieur à celui de l'aide sociale ou à celui du droit des poursuites (environ 1750 francs). Cette différence est de l'ordre de 20% au détriment des personnes dépendant d'une bourse.

L'aspect problématique du niveau financier des prestations de l'aide à la formation est d'ailleurs clairement mis en évidence par la nature des recours déposés, la plupart reposant sur la contestation de la capacité contributive des familles et du niveau des bourses jugé insuffisant.

Pour illustrer ce point, il est éclairant de savoir que l'Office cantonal des bourses a estimé que s'il devait appliquer à l'ensemble des boursiers indépendants de leurs parents (environ 10% de l'ensemble) les décisions du Tribunal Administratif refusant la discrimination financière engendrée par les barèmes existants, il faudrait doubler le budget actuel des bourses...

Enfin, il faut citer que des *problèmes d'application de la loi* sont associés à la pratique de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage. Ces problèmes sont liés par exemple à des interprétations extrêmement restrictives du cadre légal, à un manque de transparence sur les décisions et parfois à une certaine mauvaise volonté dans la transmission des informations. Ces problèmes se présentent comme des obstacles pour les usagers. On peut considérer que de telles pratiques contreviennent à l'objectif général de la loi, qui est d'encourager la formation et non pas de la décourager.

Pour en revenir à la recommandation générale posée ci-avant, il faut considérer qu'elle s'appuie sur toute une série de constats particuliers qui chacun peuvent être traduits en propositions si nécessaire (si des aménagements de surface sont entrepris, et non des corrections de fond).

Par exemple,

- vérifier le droit en fonction de la situation financière effective de la famille (supprimer le décalage temporel ...)
- assurer aux boursiers reconnus indépendants financièrement un minimum vital décent et non discriminant
- assouplir certains critères d'accès
- modifier les barèmes d'intervention dans un sens plus favorable aux familles
- supprimer les problèmes d'application, etc...

Avec une certaine brutalité, il faut considérer que la modification prioritaire nécessaire touche à la capacité budgétaire du dispositif, comme le laisse présager l'exemple des recours au TA cité tout à l'heure: pour devenir efficace ou tout au moins adéquat, le budget des bourses d'étude et d'apprentissage devrait être multiplié par un facteur qui reste inconnu (tripler, quadrupler?)...

2. Interruption du devoir d'entretien

Cette question constitue le deuxième point que je voudrais traiter. Il s'agit d'un point relativement complexe qui se présente comme un vrai serpent de mer, tant les problèmes qui y sont associés sont fréquents et tant leur résolution est complexe car touchant à différents domaines.

Rappelons que l'obligation d'entretien est codifiée par le Code civil suisse, aux articles 276 et 277.

L'article 277 CCS spécifie qu'en cas de formation des enfants, l'obligation parentale d'entretien est indépendante de l'âge (qu'elle ne cesse donc pas avec l'accession à la majorité).

Pourtant il faut savoir que l'accession à la majorité pour des jeunes en formation est trop souvent confondue avec la fin de la responsabilité financière des parents: dans les situations étudiées, nous avons constaté avec constance un réel amalgame entre accession à la majorité et fin du devoir d'entretien.

Par exemple, cette jeune fille de 18 ans tout juste, Marie⁴, qui est au gymnase, logée chez sa mère, qui a pour tout revenu mensuel 300 francs, une bourse complétée par de petits jobs, et qui, dit-elle, doit urgemment trouver un logement car sa mère ne veut plus la loger, et interrompt son soutien financier.

Ou encore cette jeune femme de 18 ans, en apprentissage d'employée de bureau (salaire mensuel 746 francs), qui doit partir au plus vite de chez sa mère parce que la situation est qualifiée d'insupportable (sa mère l'a déjà mise à la porte pendant cinq mois). Elle n'a pas les moyens de prendre un logement, et a même quelques dettes.

Il faut reconnaître que l'abaissement de l'âge de la majorité de 20 à 18 ans en 1996, dans un contexte où la durée des études s'est considérablement allongée, n'a fait que renforcer ce type de problèmes, sans qu'une information adéquate n'ait été entreprise pour rappeler leurs devoirs aux parents. Pourtant, comme l'illustrent ces exemples, certains parents semblent réellement manquer d'information.

⁴ Prénom fictif. Les exemples sont des situations réelles de jeunes rencontré-e-s dans le cadre de l'étude.

Nous avons également constaté le besoin de soutien des jeunes qui se trouvent dans de telles situations -qui ne sont pas encore aggravées par une rupture effective. Malheureusement, des structures permettant d'accueillir et d'informer les jeunes vivant de telles situations sont trop peu présentes. Ce manque explique d'ailleurs que bon nombre des jeunes que nous avons rencontrés se trouvaient dans des configurations nettement plus complexes, du fait que souvent les problèmes se produisent *en chaîne*, ce qui ne fait que compliquer encore les choses. C'est que les ruptures familiales, souvent violentes, ont non seulement des effets sur le plan matériel (perte du logement, interruption des ressources) mais aussi sur le plan psychologique et sur le moral. Dans certaines situations, c'est la formation elle-même qui se trouve mise en danger par répercussion.

Exemple, Cristina a juste 18 ans et fait son apprentissage dans une grande pharmacie de la place. Lorsqu'elle se présente à la permanence, elle est logée provisoirement chez une collègue amie suite à une violente crise familiale qui a conduit à la rupture. Elle ne peut y rester plus que quelques jours. Depuis la crise en question, elle est dans tous ses états et s'est trouvée en situation conflictuelle avec sa patronne d'apprentissage. Elle est au bord de aussi. C'est la goutte d'eau qui fait déborder Reçue en entretien au service social du Centre social régional de Lausanne, elle a été renvoyée sans obtenir d'aide: sa situation «n'est pas assez grave». Elle a dix francs en poche, c'est tout ce qu'il lui reste (salaire d'apprentie de 485 francs par mois).

La suite des événements montrera que la jeune femme n'a pas tenu le coup : elle a craqué et a rompu son apprentissage à dix jours de la fin de l'année. N'ayant plus de place d'apprentissage, elle a maintenant droit à l'aide sociale.

Cet exemple est tout à fait emblématique de ces situations relativement simples et complexes à la fois. Simples sur le plan du problème rencontré: ruptures en chaînes. Complexes du fait que ce cas de figure n'est pas prévu par les cadres légaux des dispositifs, complexes du fait du cloisonnement des dispositifs, complexes enfin en termes de problème à résoudre puisqu'il n'y a pas de solution toute faite. Pas de solution institutionnelle faudrait-il dire: dans le cas où le-la jeune touche une bourse, le dispositif n'entrera pas en matière sur le changement de situation, le montant de l'aide ne variant pas, que la famille assume son obligation ou non. L'aide sociale n'interviendra en principe pas, eu égard au principe de subsidiarité (double dans ce cas). C'est finalement le statut même de jeune en formation qui se présente comme problématique, puisque renvoyant systématiquement à la responsabilité familiale.

En fin de course, on se rend compte que les jeunes en situation de conflit familial sont très seuls pour faire face aux conséquences du conflit, y compris financières: du fait du devoir familial d'entretien, on exige d'eux qu'ils engagent une action en justice contre leurs parents pour faire valoir cette obligation, ce type de démarche étant, évidemment, très dommageable sur le plan humain; à noter que dans les cas où l'aide sociale entre en matière par une aide exceptionnelle, cette action en justice fait même partie des conditions à remplir pour obtenir cette aide.

Sur ce point délicat, nous avons beaucoup réfléchi aux solutions possibles, et finalement émis une ou deux propositions visant à protéger au minimum l'intérêt des jeunes en matière de formation.

Cette recommandation a été formulée doublement, du fait de son caractère transversal (différents dispositifs sont concernés).

Interruption du devoir d'entretien

L'Etat doit pouvoir intervenir pour permettre aux jeunes de continuer leur cursus de formation: à travers un financement et des mesures d'accompagnement social si nécessaire. Selon les situations, l'Etat pourrait intervenir auprès des parents pour un rappel de leur devoir d'entretien.

Pour les jeunes mis en difficultés par une interruption du devoir d'entretien, les allocations de formation devraient être versées par les employeurs directement aux jeunes à qui elles sont destinées.

Une recommandation a aussi été formulée par rapport au dispositif d'aide à la formation -les bourses- qui, en cas d'interruption du devoir d'entretien, ne prévoit aucune possibilité d'intervention.

En cas d'interruption du devoir d'entretien des parents, le cursus de formation des jeunes ne doit en aucun cas être mis en péril: la question de l'obligation parentale d'entretien doit donc être réévaluée à la lumière des contraintes financières réelles des familles et de l'état des relations familiales. Il paraît nécessaire de prévoir une intervention des pouvoirs publics garantissant que la poursuite des études prime sur la désignation des débiteurs légaux au sens de la loi (pendant la période de clarification administrative).

Ce que cet exemple engage également, c'est l'imbrication des problèmes, l'absence de concertation entre les dispositifs, et aussi la grande solitude des jeunes qui, dans la majorité des cas, ont beau s'adresser à différents services, ne parviennent pas à être conseillés, aidés, ni parfois même à être simplement reçus et écoutés.

3. Accès et droit à l'aide sociale au sens large / aux services sociaux

Troisième point que je désire traiter, celui de l'accès et du droit à l'aide sociale au sens large / aux services sociaux pour les jeunes en formation.

Nous avons formulé plusieurs propositions en lien avec cette question qui nous paraît très importante et qui se présente comme vraiment problématique à l'heure actuelle.

Concernant les jeunes adultes en formation, l'aide sociale doit pouvoir intervenir en tant que dernier filet de protection sociale lorsque les autres possibilités d'aide sont impossibles ou non actionnables dans le court terme. Cela implique qu'il puisse intervenir en complément de ressources pour des personnes en formation dont les moyens financiers sont inférieurs au minimum vital de l'aide sociale.

Cette recommandation a été émise suite au constat de l'extrême difficulté d'accès, voire de l'impossible accès à l'aide sociale des jeunes en formation, dû à leur statut même, et à la manière dont les champs d'intervention des dispositifs sont conçus. Ainsi, et alors qu'il existe tout de même une possibilité d'intervention *exceptionnelle* dans le cadre de l'aide sociale, nous avons pu constater qu'elle est sous-utilisée (moins d'une centaine d'interventions par année dans le canton de Vaud), et cela également dans les situations d'urgence. Cela est dû au fait que l'accès même des jeunes en formation aux services sociaux est extrêmement difficile, pour ne pas dire aléatoire. Le statut même du jeune en formation est à ce titre largement discriminant. Il faut dire aussi que l'intervention exceptionnelle de l'aide sociale est parfois même inconnue des assistant-e-s sociaux.

Par cette recommandation, le Collectif n'a pas l'intention de prôner l'idée que les jeunes en formation se retrouvent bénéficiaires permanents de l'aide sociale, mais bien d'insister sur le

fait qu'il est impératif que l'aide sociale joue effectivement son rôle d'aide de dernier recours dans les circonstances qui l'exigent.

Nous avons également formulé une recommandation touchant au volet non financier de l'aide sociale, c'est-à-dire à l'accès aux conseils et à l'orientation dispensés par les assistantes sociaux:

L'accès aux prestations de conseil, d'orientation et d'encadrement (prestations non financières) doit impérativement être développé, aussi bien pour les bénéficiaires de l'aide financière que pour les personnes ne remplissant pas les critères financiers et requérant une aide.

La consigne interne limitant actuellement le nombre de dossiers non financiers dans les CSR doit être reconsidérée et réévaluée sur la base des besoins et non de la disponibilité actuelle. Les personnes qui s'adressent à un CSR pour du conseil social doivent pouvoir exposer leur situation à un-e AS; celles qui ne peuvent être suivies dans le cadre d'un CSR doivent être orientées vers d'autres services ad hoc susceptibles de les recevoir.

En effet, les observations faites dans la permanence démontrent l'utilité et la nécessité pour les jeunes de pouvoir accéder à du conseil social, mais aussi la rareté de ce type de prestation. Cela joue un rôle préventif indéniable et nécessaire. Actuellement les restrictions d'accès pour les jeunes sont encore accentuées par l'organisation même des services sociaux -la question du droit à l'aide financière étant déterminante pour accéder à un-e travailleur-se social-e (priorité au volet financier de l'aide sociale). Il faut être conscient que cette population de jeunes a réellement besoin de conseils et parfois d'encadrement, pas au sens policier du terme, mais en tant qu'information sur leurs droits, comme aide aux démarches administratives, etc. Je voudrais mentionner d'ailleurs que si les jeunes sont particulièrement demandeurs de telles prestations, ils ne sont toutefois pas les seuls...

Néanmoins, par rapport à la population de jeunes, les problèmes dus à l'absence d'articulation entre les dispositifs rendent d'autant plus nécessaires ces prestations de conseil et d'information, puisqu'on a pu constater que des jeunes s'épuisent à chercher de l'aide sans la trouver. C'est pour cela que le Collectif a également formulé que:

La circularité des problèmes relevés et la complexité des configurations de problèmes nécessitent que soient assurées des structures pouvant fournir une information correcte des usagers sur leurs droits, orienter les personnes, et assumer le suivi nécessaire pour les aider à effectuer les démarches administratives. Ces prestations nécessitent des moyens importants en temps et en disponibilité.

Comme on peut le constater, certaines propositions sont exigeantes, dans le sens où elles nécessitent, pour être mises en œuvre, de éels changements et des moyens importants (elles sont en cela finalement tout à fait politiques): elles exigent la modification de différents cadres légaux, un accroissement important de certains budgets, une coordination et une concertation entre les différentes autorités responsables, voire encore des changements importants de pratiques.

Pour que les choses changent réellement, il faudrait en effet agir sur différents plans, renforcer la politique de formation et l'aide à la formation, introduire une politique du logement -domaine dans lequel il n'y a pas de véritable politique menée- renforcer la politique familiale, etc.

Evidemment, ces propositions fondées sur la constatation de besoins non couverts supposent l'engagement de moyens *financiers* relativement importants, et se heurtent de plein fouet à la politique des moyens qui s'exerce actuellement, avec la limitation des budgets (croissance zéro), voire leur diminution. La mise en œuvre de telles

recommandations dépend en tous les cas d'une réelle volonté politique de considérer la situation particulière des jeunes adultes se trouvant dans des postures difficiles et d'y remédier, faisant en cela un réel choix de société.